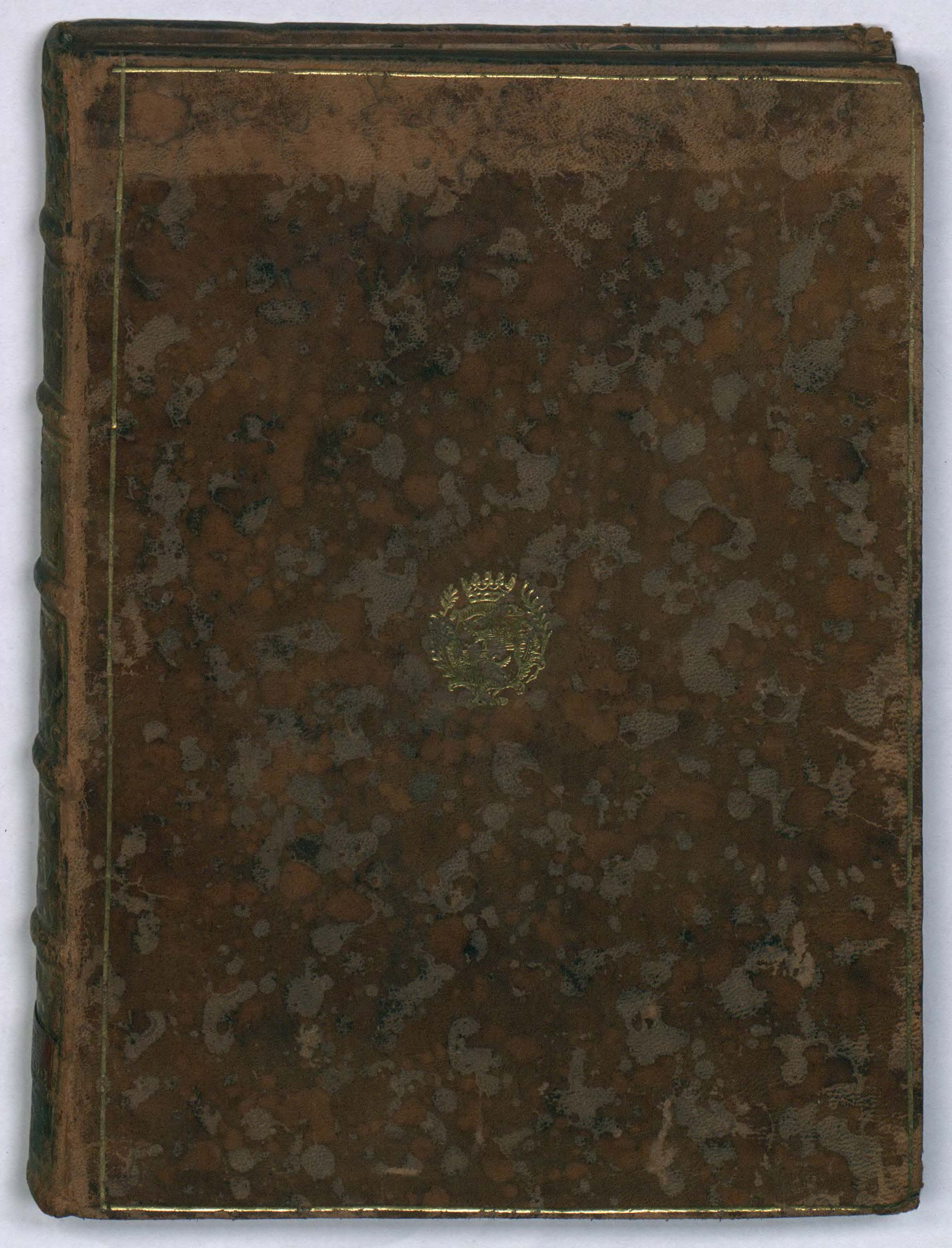
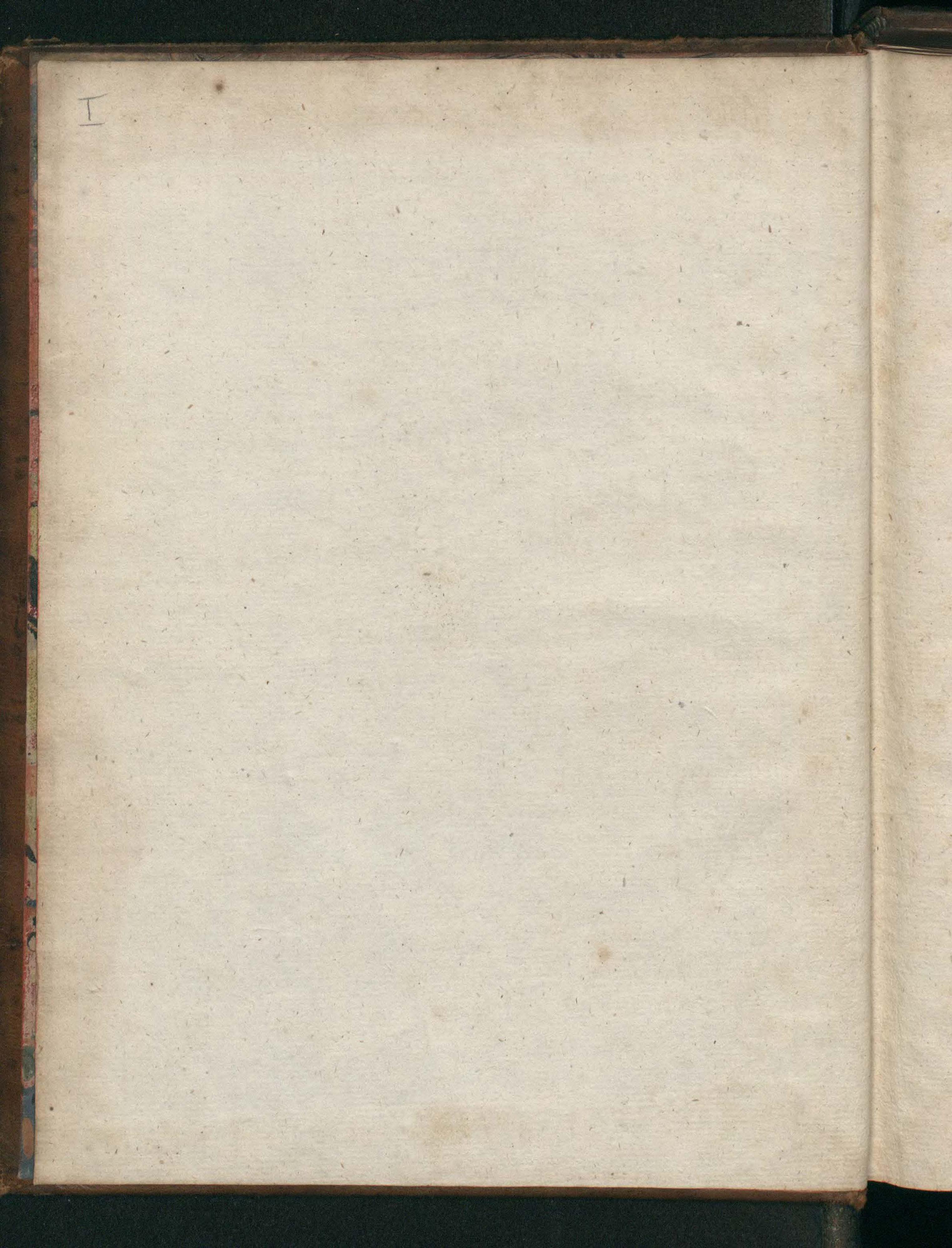
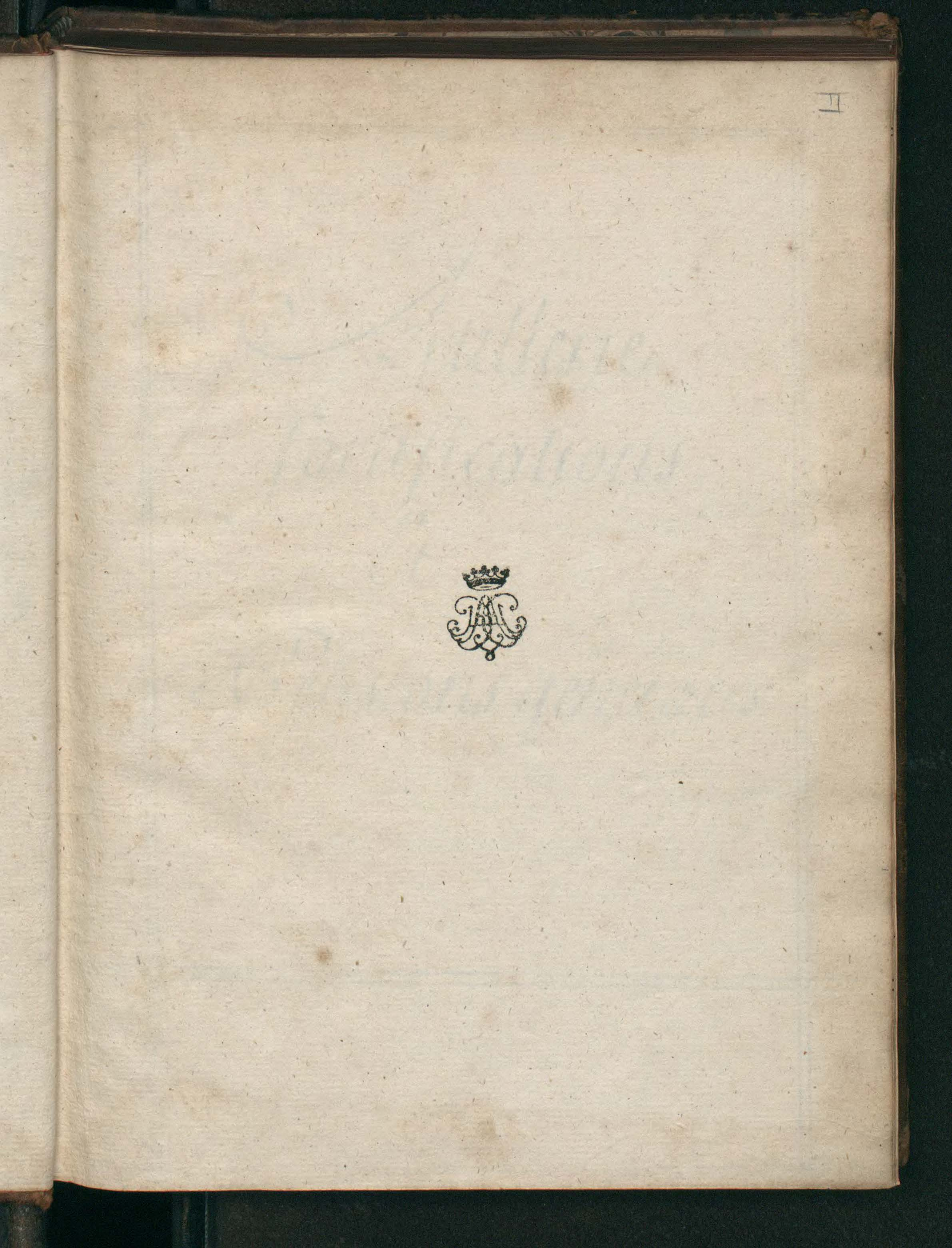







I



Artillerie fortifications Et Pensions generales.

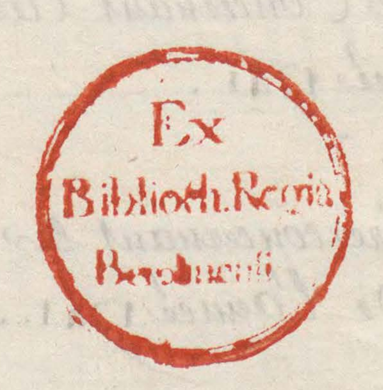
Memoires Concernant L'artillerie année 1741.

Les fortifications année 1741.

Et les Pensions. en Generale année 1743.

Table Générale.

Pages.


Ex
Biblioth. Regia
Berolinensi

Détail général
de l'Artillerie de France de l'année 1741.
Contenant en Total

Les Appointemens fixes des Officiers des Arsenaux et de l'artillerie des Commis et Employés

Avec

La quantité de piéces de Canons de fonte, de fer, ainsi que des Mortiers qui sont au mois d'aoust 1741. dans chaque Place du Royaume.

Table
Particuliere du Memoire Concernant L'artillerie.

Pages.

Pages.

Pages. 6

Pages

Fin de la Table
du Memoire
de l'artillerie.

Memoire Concernant les Arcenaux et L'Artillerie de France de l'année 1741.

Détail général des Depenses de l'artillerie de France de l'année 1741.

Chapitre I.er

Appointemens des officiers Généraux

Au Capitaine général et grand Maître de l'artillerie	50000
Au Lieutenant général d'artillerie de la generalité de Paris	15000
Quatorze autres Lieutenans Generaux d'artillerie chacun 12000 ll.	168000
Total des appointemens des officiers généraux	233000.

Chapitre 2.
Appointemens des officiers de l'arcenal de Paris.

Au Controleur général	10000
Au Secretaire general	6000
au Lieutenant Provincial	8000
a L'Inspecteur general du Magazin des armes	8000
au Secretaire du Controlle	3000
au Commissaire general des poudres et salpetres	12000
a L'aumonier	1200
Gages du Tresorier general	24000
au Caissier general	3600
au Garde Provincial	6000
au Garde Magazin	3000
au Commissaire des fontes	6000
Total des appointemens des officiers de l'arcenal de Paris	90800.

Chapitre D.

Écoles d'artillerie.

La Fere.

Au Commandant en Chef	4000
au Commissaire Provincial	2400
au Commissaire ordinaire	1500
au Professeur de Matematiques	1100
au Mre. des Langues	900
au Mre. en fait d'armes	900
au Mre. à Ecrire	800
au Mre. a Danser	800
a six ouvriers Domestiques chacun 266# 13s. 4d. fait	1600
Total des appointemens des officiers et Employés de l'Ecole dela Fere	14000

De l'autrepart — 14000

Ecole de Strasbourg Idem comme celle de la fere.	14000
Ecole de Metz Idem	14000
Ecole de Besancon Idem	14000
Ecole de Grenoble Idem	14000
Total des appointemens des officiers et emp. des Ecoles d'artillerie.	70000

Chapitre 4.

Appointemens des officiers d'artillerie en residence dans les Places, avec l'Etat des Canons et Mortiers dans chaque Place.

Departemens general de Paris.

Les officiers de l'arcenal de Paris cy devant detaillés forment le Corps des officiers de ce Departement.

Chateau de Vincennes.

un Commissaire ordinaire	4000
	4000

Ey Contre ——— 2000
Un garde Magazin ——— 1800
4 Canonier chacun 450.# dont deux à Vincennes et deux au Chateau dela Bastille ——— 1800

Un Commissaire d'artillerie aux Invalides payé par l'hôtel.
Deux Canoniers aux Invalides. Payé par L'hôtel.

Il y à à l'hotel Royal des Invalides, à Vincennes, à la Bastille 36. pieces de Canon de fonte et 6. Mortiers

36. Canons de fonte.
6 Mortiers.

Total des appointemens des officiers Inferieurs de Departement de Paris ——— } 7600

Departement gnal. de Picardie et Artois.

Chapitre 5.e

Ville D'amiens.

Au Lieutenant Provincial	6000
au Commissaire Provincial	3000
au Tresorier Provincial	1800
au Controleur Provincial	3000
au Tresorier Particulier	600
a l'artificier	900
au Garde Magazin	1100
un Canonier	450
Total des officiers Principaux de la ville d'amiens	16850.

Il y a dans la ville et Citadelle d'amiens 29 Canons de fonte.
et 3 Mortiers.

Cy Contre — 16850

Ville D'abbeville.

Un Commissaire ordinaire	1800 #	
un garde Magazin	720	2520

6 Canons de fonte.

Ville de Montreüil sur Mer.

Un Commissaire ord.re	1800 #	
un garde Magazin	900	
Deux Canonier chacun 450 #	900	3600

76. Canon de fonte.
10 Mortiers.

Ville et forts de Calais.

Un Lieutenant Provincial — 6000 #

6000. 22970.

De lautre part 22970

Idem	6000.#	
Au comm.re ordinaire	1800	
Deux garde magazin chacun 1100#	2200	11800
4 Canonier chacun 450#	1800	

155 Canon de fonte.
42 Mortier.

Fort Vieulay

vn Canonier 450

14 Canon de fonte.
5 Mortier.

Fort du Risban.

vn Canonier 450

6 Canon de fonte
2 Mortier.

35670

Cy Contre 35670.#

Fort de Courgain.

Un Garde magazin et Canonier	900	
34 Canons de fonte.		
6. Mortiers.		

Ville de Dourlens.

Un Comm.re ordinaire	1800.#	
un garde Magazin	720	2970
un Canonier	450	

14 Canons de fonte.
3 Mortiers.

Ville de Peronne.

Un Comm.re ordinaire	1800	
un Garde magazin	720	
	2520	39540

De l'autrepart — 39540

Idem	2520	2970
un Canonier	450	

18 Canons de fonte
2 Mortiers.

Ville de Ham.

un garde magazin — 600

4 Canons de fonte
12 Canons de fer.

Ville de St Quentin.

un Lieutenant provincial	6000 #	8900
un Comm.re ord.re	1800	
un garde magazin	1100	

12 Canons de fonte
12 Canons de fer.
4 Mortiers.

52010

Cy Contre — 52010 ll

Ville de Guise.

Un Garde Magazin — 600

4 Canons de fonte

8 Canons de fer.

Ville de La Fere.

Un Lieutenant Provincial	6000 ll	
Un Controleur Provincial	3000	
Un Comm.re Provincial	1800	
Un Trésorier particulier	600	
Un Garde Magazin	1100	12950.
Un Canonier	450	

48 Canons de fonte

12 Canons de fer

21 Mortiers

65560.

De l'autre part — 65560 ll

Ville du Quesnoy.

un commre ordre	1800 ll	
un garde magazin	900	3150
un canonier	450	

52 Canons de fonte.
8 Canons de fer
8 Mortiers.

Ville de Landrecy.

Un commre ordinaire	1800	
Un garde Magazin	900	3150.
Un canonier	450	

42 Canons de fonte.
8 Canons de fer
8 Mortiers.

71860

Cy Contre ——— 71860 ⁱⁱ

Ville de Roye.

Un Garde Magazin ——— 600
2 Canon de fonte
7 Canon de fer.

Ville de Montdidier.

Un Garde Magazin ——— 600
10 Canon de fer.

Ville de St Vallery.

Un Garde Magazin ——— 800
8 Canon de fonte
14 Canon de fer.

Marles.

Un Garde Magazin ——— 600.
2 Canon de fer.

74460

De l'autre part — 74460#

Ville et Citadelle D'aras.

Un Lieutenant Provincial	6000#	
Un Controleur Provincial	3000	
Un Comm.re Provincial	3000	
Un Artificier	900	
Un Comm.re extraord.re	1200	20280
Trois Gardes Magazins chacun 1100#	3300	
4 Canoniers chacun 450#	1800	
2 Bombardiers chacun 540#	1080	

185 Canons de fonte.
5 Canons de fer.
41 Mortiers.

Et plusieurs anciens Instrumens de Guerre

94740.

Cy Contre ——— 94.740.

Ville de Hesdin.

Un Lieutenant Provincial	6000.ˡᵗ	
un Comm.ʳᵉ Provincial	3000	
un Comm.ʳᵉ ordinaire	1800	12.150.
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

24 Canons de fonte.
2 Canons de fer.
8 Mortiers.

Ville de Bapaume.

un Comm.ʳᵉ ordinaire	1.800.ˡᵗ	
un Garde Magazin	900.	3.150.
un Canonier	450.	

24 Canons de fonte
4 Canons de fer
3 Mortiers.

110.040.

De l'autre part — 110.040.#

Ville de Bethune.

Un Comm.re ordinaire	1800.#	
un Garde Magazin	720	2.970.
un Canonier	450	

50 Canons de fonte.
12 Mortiers

Ville de S.t Venant.

Un Commiss.re ord.re	1800#	
un Garde Magazin	720	2.970.
un Canonier	450	

20 Canons de fonte
5 Mortiers.

115.980.

Cy Contre —— 115.980.

Ville D'aire.

Un Lieutenant Provincial	6000 ᵗᵗ	
un Commʳᵉ ordʳᵉ	1800	
un Garde Magazin	1100	10.250
2 Canoniers	900	
un Bombardier	450	

81. Canons de fonte
16. Mortiers

Ville de Sᵗ Omer.

Un Lieutenant Provinciale	6000 ᵗᵗ	
un Commʳᵉ ordʳᵉ	1800	
un Garde Magazin	900	10.590
3. Canoniers	1350	
un Bombardier	540	

136.820.

De l'autre part 136.820.#

Il y a dans la ville de St Omer
110. Canons de fonte.
Et 24 Mortiers.

Total des appointemens fixes des Officiers d'artrie du Département de Picardie et Artois } 136.820.

Chapitre 6.

Departement general de Flandres.

Ville et Citadelle de Lille.

Au Lieutenant Provincial	6.000 ll	
au Controleur Provincial	3.000	
au Comm.re Provincial	3.000	
au Comm.re ordinaire	1.800	
au Comm.re extraord.re	1.200	24.960.
3. Garde magazin chacun 1100 ll	3.300	
un artificier	900	
8. Canonier chacun 450 ll	3.600.	
4 Bombardier ch. 540.	2.160.	

325 Canons de fonte.
76 Mortiers.

24.960.

De l'autre part ——— 24.960.

Ville de Doüay.

un Lieutenant Provincial	6.000.ᵗᵗ	21.040.
un Trésorier Provincial	3.000	
un Comm.re ordinaire	1.800	
un Comm.re des fontes	4.500	
un Comm.re extraord.re	1.200	
Deux Garde Magazin chacun 1100ᵗᵗ	2200	
un artificier	900	
Deux Canonier	900	
un Bombardier	540	

130 Canons de fonte.
39 Mortiers

Fort L'Escarpe.

13 Canons de fonte.
5. Mortiers.

46.000.

Cy Contre ——— 46.000.

Ville et Citadelle.
de Cambray.

un Lieutenant Provincial	6000.#	
un Comm.re ordinaire	1800	
un Commiss.re extraord.re	1200	
un Controleur particulier	1500	
un Tresorier particulier	1200	17.680
un Artificier	900	
Deux Garde Magazins chacun 1100.#	2200	
4. Canoniers	1.800	
2. Bombardiers	1.080	

234. Canons de fonte.
35. Mortiers.

63.680.

De l'autrepart . . . — 63.680.″

Ville de Bouchain.

Un Comm.re ordinaire	1800.″	4.340.
Un Garde Magazin	1100	
Deux Canonier	900	
Un Bombardier	540.	

84. Canon de fonte.
18. Mortier.

Ville de Gravelines.

Un Commissaire ordinaire	1800″	4.340.
Un Garde Magazin	1100	
Deux Canonier	900	
Un Bombardier	540	

54. Canon de fonte
11. Mortier

72.360.

Cy Contre — 72.360.#

Ville de Dunkerque.

Au Lieutenant provincial	6000.#	15.720
au Commre. ordinaire	1800.	
au Commre. extraordre.	1200.	
Deux Gardes Magazin	2400.	
un Artificier	900.	
4. Canoniers	1800	
3. Bombardiers	1620	

234. Canons de fonte.
64 Mortiers.

Ville de Bergues.

un Commre. ordre.	1800.#	3.150
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

Fort Saint François de Bergues.

15 Canons de fonte.
3. Mortiers

Total des appointements fixes des officiers d'artie. du Département de flandres. } 91.230.

Chapitre 7.

Departement général de Haynault.

Ville et Citadelle de Valenciennes.

Au Lieutenant Provincial	6000#	
au Commissaire ordinaire	1800	
au Controleur particulier	1500	
au Trésorier Particulier	800	
à l'artificier	900	16.080.
Deux Garde Magazin Chacun 1100#	2200	
4. Canonier	1800	
2. Bombardier	1.080	

272. Canon de fonte.
20. Canon de fer.
78. Mortier

	16.080.

Cy Contre. — 16.080.

Ville de Condé

Au Comm.re ordinaire	1800.#	4.140.
Au garde Magazin	900.	
Deux Canoniers	900.	
vn Bombardier	540.	

80 Canons de fonte.
22. Mortiers.

Tivencelle.

6. Canons de fonte.
2. Mortiers.

Ville de Maubeuge.

vn Comm.re ordinaire	1800.	
vn Garde Magazin	1100.	
3. Canoniers	1350	
	4250.	20.220.

De L'autre part		20.220.
Idem	4250.#	4.790.
un Bombardier	540.	

138. Canon de fonte.
27 Mortiers.

Ville D'avesnes.

un Lieutenant provincial	6000.#	9.600.
un Commissaire ordinaire	1.800.	
un Garde Magazin	900.	
Deux Canoniers	900.	

64. Canon de fonte.
8. Mortiers.

Ville de Philippeville.

un Lieutenant provincial	6000.	
un Commissre. ordinaire	1800	
	7.800.	34.610.

Cy Contre		34.610.#
Idem	7.800.#	9.600
Deux Canoniers	900.	
un Garde Magazin	900.	

70. Canons de fonte
7. Canons de fer.
20. Mortiers.

Villes de Charlemont
Et de Givet

Un Commissaire ordinaire	1800.#	5.890.
Deux Gardes Magazins	2200	
3 Canoniers.	1350	
un Bombardier	540.	

220. Canons de fonte.
7. Canons de fer.
48. Mortiers

50.100.

De Lautre part — 50.100.tt

Mariembourg.

2. Canons de fonte.
2. Canons de fer.

Total des appointemens fixes des officiers d'artie du Departement de Haimault. —	50.100.

Chapitre 8.

Departement général des Trois Evéchez.

Ville et Citadelle de Metz.

Un Lieutenant Provincial	6000#	
un Controleur Provincial	3000	
un Tresorier Provincial	1800	
un Comm.re Provincial	3000	21.130.
un Artificier	900	
Deux garde Magazins	2200	
7 Canoniers	3150	
2 Bombardiers	1080	

399. Canons de fonte
8. Canons de fer.
84. Mortiers

21.130.

De l'autre part — 21.130.

Ville de Thionville.

Un Lieutenant Provincial	6000.#	
Un Commissaire ordre. —	1800	
Un Garde Magazin	1100	10790
3 Canoniers —	1350	
Un Bombardier —	540	

118. Canons de fonte
28. Mortiers.

Ville de Longwy.

Un Garde Magazin	720.#	
Un Commissaire ordinaire	1800	2.970
Un Canonier —	450	

32. Canons de fonte
4 Canons de fer.
6. Mortiers.

Ville de Stenay.

4 Canons de fonte.

Ville de Montmedy

Un Commissaire ordinaire — 1800.#

1800 34890.

Cy contre — — 34.890#

Idem 1800#
Un Garde Magazin 720 } 2.970
Un Canonier 450

33. Canon de fonte
6. Mortier

Marville.

4 Canon de fonte

Ville de Boüillon.

un Garde Magazin 900# } 1350
un Canonier 450

18 Canon de fonte.
2 Mortier.

Marsal.

un Garde Magazin 720

10 Canon de fonte
2. Mortier.

39.930.

De l'autrepart		39.930.#
Vn Comm.re ord.re	1800	
Vn Garde Magazin	1100	4.790
3 Canoniers	1350	
Vn Bombardier	540	

113. Canons de fonte.
8. Canons de fer.
12. Mortiers

Ville et Chateau de Sedan.

Vn Lieutenant Provincial	6000.#	
Vn Comm.re Provincial	3000	
Vn Controleur Particulier	1500	
Vn T.er part.er	900	
Vn artificier	900	
Vn Garde Magazin	1100	
Deux Canoniers	900	
	14.300	44.720.

Ayoutre		44.720.#
Idem	14.800#	14.840
vn Bombardier	540.	

86. Canon de fonte.
10 Canon de fer
35. Mortier.

Donchery près Sedan.

Vn Garde Magazin	600

60. Canon de fonte
6. Canon de fer.
24. Mortier.

Ville de Nancy

Vn Commissaire ord.re	1800#	
vn Artificier	900	
vn Garde Magazin	900	
vn Canonier	450.	
	4.050.	60.160

De l'autrepart — 60.160.#

Idem —	4.050.#	4.590.
un Bombardier —	540	

26 Canons de fonte.
12 Mortiers.

Ville et Citadelle de Verdun.

Au Lieutenant Provincial	6.000.#	9.350.
un Comm.re ord.re	1.800	
un Garde Magazin	1100	
un Canonier —	450.	

40. Canons de fonte.
10. Canons de fer.
10. Mortiers

Il y a dans l'arcenal de Verdun huit anciennes petites coulevrines.

74.100.

Cy Contre . . — 74.100.#

Ville de Toul.

Un Commissaire ord.re	1.800#	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	

14. Canons de fonte.
14. Canons de fer.
6. Mortiers

Total des appointements fixes des Officiers d'art.rie du Departement des trois Evêchez — 77.250.

Chapitre 9.

Departement particulier de Champagne Dependant de celui de Metz.

Ville de Rocroy.

Un Comm.re ord.re	1800.#	3.690.#
Un Garde magazin	900	
Un Canonier	450	
Un Bombardier	540	

52 Canons de fonte
12 Mortiers
10. Canons de fer.

Ville de Rheims.

4 Canons de fonte.

Ville de Vitry

4 Canons de fonte.

3.690.

Cy Contre — 3.690.

Ville de Troye.

6 Canons de fonte.

Ville de Langres.

3. Canons de fonte.

Ville de Chalons

4 Canons de fonte.

Ville de Joinville.

1 Canon de fonte.

Ville et Citadelle de Mezieres.

Un Lieutenant Provincial	6000.	
Un Comm.re ordinaire	1800	
Un Garde Magazin	900	
	8.700.	3.690.

De l'autre part .. 3.690.#

Idem	8.700.#	9.150.
Un canonier	450.	

50 Canons de fonte.
10. Mortiers

Ville de Charleville.

Un Comm.re ordinaire	1.800.#	3.150.
Un Garde magazin	900	
Un Canonier	450	

22. Canons de fonte.
10. Mortiers.

Total des Appointemens des officiers d'artillerie du Departement particulier de Champagne..	15.990.

Chapitre 10.

Département particulier du Boulonnois.

Ville de Boulogne.

Un Comm.re ord.re	1800 [#]	
Un Garde Magazin	1100	
Deux Canoniers	900	4340 [#]
Un Bombardier	540	

74. Canons de fonte.
25. Mortiers

Fort de Montulin.

Un Garde Magazin	600

12 Canons de fonte
4 Mortiers.

4.940.

De l'autre part — 4.940 [lt]

Fort D'Estaples.

Un Garde Magazin — 600

10 Canon de fonte

4. Mortier

Tour D'ambleteuse.

Un Garde Magazin — 600

14 Canon de fonte.

6. Mortier.

Total des appointemens des Officier d'art.[rie] du Departement p.[ee] du Boulonnois. } 6.140.[lt]

Chapitre 11.

Departement gnal. D'alsace.

Ville et Citadelle de Strasbourg.

Un Lieutenant Provincial	6000#	
Un Commisre. Provincial	3000.	
Un Commre. des fontes	3000.	
Un Commre. ordre.	1800	
un Controleur Provincial	3000	29.460.
un artificier	900	
3 Gardes Magazin chacun 1100#	3300	
10. Canoniers chacun 450.	4500	
4 Bombardiers chacun 540.	2160	

422 Canons de fonte
22 Canons de fer.
94 Mortiers.

29.460.

De l'autrepart — 29.460.

Ville de Phalsbourg.

Un Lieutenant Provincial	6000#	
un Commissaire ord.re	1800	
un artificier	900	10.050.
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

30. Canons de fonte
6. Mortiers

Ville de Schelestatt.

Un Commissaire ordinaire	1800	
un Garde Magazin	900	3.150
un Canonier	450	

16. Canons de fonte
7. Canons de fer.
8. Mortiers.

42.660.

Cy Contre		42.660ᵗᵗ

Ville du Neuf Brisack et fort du Mortier.

Un Lieutenant Provincial	6000ᵗᵗ	
Un Commissaire ordʳᵉ.	1800	
Un Artificier	900	11.690.
Trois Canoniers	1350	
un Bombardier	540	
un Garde Magazin	1100	

130 Canons de fonte
29 Mortiers

Ville de Huningue

Un Commʳᵉ ordinaire	1800	
un Garde Magazin	900	4.140
2 Canoniers	900	
1 Bombardier	540	

75 Canons de fonte.
5 Canons de fer.
18 Mortiers

	58.490.

De l'autrepart ——— 58.490.

Ville de Belfort

Un Commissaire ord.re	1800	
un Artificier	900	4.500
un Garde Magazin	900	
2. Canoniers	900	

72. Canons de fonte
6. Canons de fer.
6. Mortiers

Ville de Hagueneau.

Un Comm.re ord.re	1800.	
un Artificier	900	4.050.
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

18. Canons de fonte.
10. Canons de fer.
2. Mortiers.

67.040.

Cy Contre 67.040.

Ville et fort de Landeau.

Un Lieutenant provincial	6000.	
un Commissaire ord.re	1800.	
un Garde Magazin	1100	11.780
4 Canonier	1800	
2 Bombardier	1080	

142 Canons de fonte.
15 Canons de fer.
24 Mortier

Ville de Weissembourg.

Un Comm.re ord.re	1800	
un Garde Magazin	900	3.150
un Canonier	450	

22 Canons de fonte
2 Canons de fer.

81.970.

De l'autrepart — 81.970 ll

Fort Louis du Rhin.

Un Comm.re ordinaire	1800	
un artificier	900	
un Garde Magazin	1100	5.690.
3 Canoniers	1350	
un Bombardier	540	

100. Canons de fonte
18. Mortiers.

Lauterbourg.

Un Commissaire ord.re	1800	
un Garde Magazin	1100	3.350
un Canonier	450	

25 Canons de fonte
3 Mortiers

91.010.

Cy Contre — 91.010 ₶

Ville de Colmar.

Un Comm.re ord.re	1800 ₶	4050.
un artificier	900	
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

8. Canons de fonte.
16 Canons de fer
2. Mortiers.

Chateau de Lictemberg.

Un Garde Magazin	600 ₶	1050
un Canonier	450	

4. Canons de fonte.
2. Mortiers
7. Canons de fer.

96.110.

De l'autrepart. — 96.110 ₶

Fort de la Petite Pierre.

Un Garde Magazin	900 ₶	1.350
un Canonier	450.	
3 Canons de fonte.		

Total des appointemens fixes des officiers Dart.[rie] du Département General D'alsace.	97.460.

Chapitre 12.

Departement particulier de Bourgogne.

Ville et Chateau de Dijon.

Un Comm.re ordinaire	1800.#	3.150.
un Artificier	900	
un Canonier	450	

6. Canons de fonte
8. Canons de fer.
3. Mortiers

Ville de Chalon.

Un Comm.re ordinaire	1800	2.400
un Garde Magazin	600	

6. Canons de fonte.

Au Garde Magazin de Dijon oublié cy dessus — 900

6.450.

De l'autrepart — 6.450.

Ville D'auxonne.

Un Commissaire ordre.	1800	2.400
Un Garde Magazin	600	

2. Canons de fonte
8. Canons de fer.
1. Mortier

Fort de L'Ecluse. en Bugey.

Un Garde Magazin — 800

6. Canons de fonte.
2. Canons de fer.
2. Mortiers.

Chatillon Lez Dombes.

Un Garde Magazin — 600

4. Canons de fonte.

Total &c — 10.250.

Chapitre 13.

Departement General de franche Comté

Ville et Citadelle de Bezancon.

Un Lieutenant Provincial	6000.#	
un Comm.re Provincial	3000	
un Controleur Provincial	3000	
Un Tresorier Provincial	1800	23.560.#
un Comm.re ord.re	1800	
2. Garde Magazin	2200	
8. Canonier	3600	
4. Bombardier	2160.	

352. Canons de fonte.
25 Canons de fer.
94 Mortier

23.560.

De Lautrepart — 23.560

Ville de Salins

Un Commissaire ord.re	1800#	
Un Garde Magazin	900	3.150
Un Canonier	450.	

26. Canons de fonte
8 Canons de fer
4. Mortiers

Fort Blin.

6. Canons de fonte
1. Mortier.

Chateau de Joug.

Un Garde Magazin	900.#	900

7 Canons de fonte
2. Mortiers.

27.610.

Cy Contre. — 27.610 ll

Ville de Dole.

Un Commissaire ord.re	1800 ll	2.700.
Un Garde Magazin	900	

8. Canons de fonte.
3. Mortiers.

Chateau de Blamont.

Un Garde Magazin — 600.
3 Canons de fer.

Ville de Vezoul.

Un Commissaire ord.re	1800 ll	2.700
Un Garde Magazin	900	

6. Canons de fonte.
1. Canon de fer.
2. Mortiers.

Total des appointemens des off.rs d'art.rie du Departem.t de franche comté — 33.610.

Chapitre 14.

Departement general de Dausiné, et Provence.

Ville de Grenoble.

Vn Lieutenant Provincial	6000[tt]	
vn Commissaire Provincial	3000	
vn Commissaire ord.re	1800	
vn Controleur Provincial	3000	
vn Tresorier Provincial	1800	20.140.
vn Artificier	900	
2. Gardes Magazin	2200	
2. Canonier	900	
1 Bombardier	540	

52. Canon de fonte
9. Canon de fer
12. Mortiers.

20.140.

Cy Contre		20.140.
Ville de Briançon		
Un Commissaire ordinaire	1800.ᵗᵗ	3.690
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	
un Bombardier	540.	
48. Canon de fonte		
4. Canon de fer		
8. Mortier		
Fort des trois Têtes.		
8 Canon de fonte.		
Mont Dauphin		
Un Commᵉ ordinaire	1800	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	
18. Canon de fonte		
3. Canon de fer		
2. Mortier		
		26.980.

De l'autre part — 26.980.[tt]

Ville d'Embrun.

Un Comm.re ordinaire	1800.[tt]	3.150
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	

17. Canon de fonte.
3. Mortier.

Fort Barreaux.

Un Comm.re ordinaire	1800[tt]	3890
Un Garde Magazin	1100	
un Canonier	450	
un Bombardier	540	

26 Canon de fonte
6. Canon de fer.
7. Mortier

34020.

Cy Contre ———— 34.020.[ll]

Ville de Valence.

Un Comm.re ord.re	1800[ll]	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	

5. Canons de fonte
2. Canons de fer
1. Mortier

Tour de Crest.

Un Garde Magazin ———— 600

2. Canons de fonte
3. Canons de fer.

Chateau de Guerras.

Un Garde Magazin ———— 600

4 Canons de fer.

38.370.

De l'autre part ——— 38.370.[#]

Ville de Montelimart.

Un Comm.re ord.re	1800	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	

16. Canons de fonte
5. Canons de fer.
4. Mortiers.

Principauté d'Orange.

Un Comm.re ord.re	1800	2.700
un Garde Magazin	900	
un Canonier (bourgeois)	0	

5. Canons de fonte
4. Canons de fer.
2. Mortiers.

44.220.

Cy Contre — 44.220.[tt]

Ville et Citadelle de Marseille.

Un Lieutenant Provincial	6000.	
un Comm.re Provincial	3000.	
un Comm.re ordinaire	1800.	
un Controleur Provincial	3000.	21.780.
un T.er Provincial	1800.	
3. Gardes Magazin	3300.	
4 Canonier	1800	
2. Bombardier	1080	

160 Canons de fonte.
9 Canons de fer.
16. Mortiers.

Tour de Bouc.

Un Garde Magazin Canonier — 720.
3 Canons de fonte.

66.720.

De L'autrepart. — 66.720

Chateau D'If.

Un Garde Magazin — 600

5. Canons de fonte
3. Canons de fer.
1. Mortier.

Ville de Toulon.

Un Commissaire ordinaire	1800	6.880.
Deux Gardes Magazin	2200	
4. Canoniers	1800	
2. Bombardiers	1080	

172 Canons de fonte
5. Canons de fer.
21. Mortiers.

Et ce non Compris les Canons et Mortiers sur le Compte de la Marine

74.200.

~~ℓℓ~~ 61

Cy Contre. — 74.200.

Ville de St. Tropez.

Vn Comm.re ordinaire	1800.ll	
~~Deux~~ Vn Garde Magazin	~~2~~900.	3.150
Vn Canonier	~~1~~450.	

19 Canon de fonte
4 Canon de fer
3. Mortier

Ville D'Antibes.

vn Comm.re ord.re	1800	
vn Garde Magazin	900	3.690.
vn Canonier	450	
vn Bombardier	540	

45 Canon de fonte
5. Canon de fer
10. Mortier.

81.040

De L'autrepart — 81.040.

Isles S.te Marguerite et S.t honorat.

Deux Garde Magazin	1800	2.250.
vn Canonier	450	

8 Canon de fonte
3 Canon de fer.
1 Mortier

Ville de Sisteron.

vn Comm.re ordinaire	1800	3.150.
vn Garde Magazin	900	
vn Canonier	450	

18 Canon de fonte
7 Canon de fer
4. Mortier

Chateau D'Entrevaux

vn Garde Magazin	600

4 Canon de fonte
5 Canon de fer.

87.040

~~60~~ 63.

Cy Contre — 87.040

Chateau de Seine.

Vn Garde Magazin 720.
vn Canonier 450 } 1.170.

13. Canons de fonte
3. Canons de fer
4 Mortiers

Tour de Bergençon

Vn Garde Magazin 600

2 Canons de fonte.

Tour de Portecrost.

Vn Garde Magazin 600.
Vn Canonier 450 } 1050

5. Canons de fonte
2. Canons de fer.

89.880.

De l'autrepart. — 89.880.

Fort S^t. Vincent

Un Garde Magazin	600	1.050
un Cannonier —	450	

Il y à encore dans les Provinces de Dauphiné et Provence huit petits arsenaux dans chacun desquels il y à un garde magazin qui ont chacun 400^{tt}. d'appointemens ce qui fait — 3.200.

Total des appointemens des officiers d'artillerie des Departemens de Dauphiné et Provence. } 94.130.

Chapitre 15.

Departement General de Languedoc et Roussillon.

Ville et Citadelle de Montpellier.

Vn Lieutenant provincial	6000	14.440
Vn Comm.re provincial	3000	
Vn Comm.re ordinaire	1800	
Deux Gardes magazins	2200	
vn Canonier	450	
vn Bombardier	540	

5. Canons de fonte.

13. Mortiers

Il y á encore á Montpellier quelques bas officiers d'artillerie sans appointements.

14.440.

De l'autre part — 14.440.

Ville de Narbonne.

vn Commissaire ord.re	1800	3.350
vn Garde Magazin	1100	
vn Canonier	450	

7. Canon de fonte.
3 Canon de fer.
4. Mortier

Tour de Carbonnière.

Vn Garde Magazin et Canonier — 600

5. Canon de fonte
2. Canon de fer
1. Mortier

Ville de Cette

Vn Comm.re ordinaire	1800	3.150.
vn garde Magazin	900	
vn Canonier	450	

21.540.

Cy contre . . . — 21.540.[tt]

Il y a dans la ville de Cette.
20. Canons de fonte.
6. Canons de fer.
6. Mortiers

Citadelle du S.t Esprit.

Un Garde Magazin	720.[tt]	1.170
un Canonier	450	

6. Canons de fonte.
4 Canons de fer
2. Mortiers.

Chateau D'alais.

Un Garde Magazin	720.[tt]	1.170.
un Canonier	450	

8 Canons de fonte.
16 Canons de fer
4 Mortiers.

23.880.

De L'autre part. — 23.880.

Fort de Brescou.

Un Garde Magazin	600	1.050.
Un Canonier	450.	

6. Canons de fonte
6. Canons de fer.
3. Mortiers.

Forts de Peccais. et de Salins.

Un Garde Magazin	600	1.050.
Un Canonier	450	

8 Canons de fonte
3 Canons de fer
2 Mortiers.

Sommieres.

Un Garde Magazin Canonier — 720
2 Canons de fonte

26.700.

Cy Contre — 26.700.[tt]

Chateau de Carcassonne.

Un Garde Magazin	600[tt]	1050.
un Canonier	450	

7 Canons de fonte.
4 Canons de fer.
2 Mortiers.

Tour de fabardes.

un Garde Magazin Canonier.	720

2. Canons de fonte
2. Canons de fer.

Ville de Bezieres

Un Commissaire ord.re	1800[tt]	3.150
un Garde Magazin	900.	
un Canonier.	450	

12 Canons de fonte.

31.620.

96.770.

De l'autrepart — 31.620.#

Chateau de Ferieres.

Un Canonier Garde Magazin		600
3 Canons de fer.		

Chateau de St. André.

Un Garde Magazin	600#	1.050.
Un Canonier	450	
4 Canons de fonte.		

Chateau de St. Hypolitte.

Un Garde Magazin	600#	1050
Un Canonier	450	
3 Canons de fonte		
2 Canons de fer.		

Chateau Du Has.

Un Canonier		450
5 Canons de fonte		
2 Canons de fer		
4 Mortiers.		

34.770.

Cy Contre. 34.770.

Ville et Citadelle de Perpignan.

Un Lieutenant Provincial	6000.	
un Commissaire Provincial	3000	
un Comm.re ordinaire	1800	
un Controleur Provincial	3000.	17.730
un Ter. Provincial	1500	
3 Canoniers	1350	
2 Bombardiers	1080	

82 Canons de fonte
12 Canons de fer
24. Mortiers

Port de Vendre.

un Garde Magazin Canonier 600.
5 Canons de fonte

53.100.

De l'autre part — 53.100.#

Salces.

Vn Commissaire ordinaire	1800.#	
vn Garde Magazin	720	2.970.
vn Canonier.	450	

14 Canons de fonte
6 Canons de fer
5. Mortiers

Ville franche.

Vn Garde Magazin	900.	
vn Comm.re ord.re	1800	3.150.
vn Canonier.	450	

13 Canons de fonte.

Fort S.t Alme.

Vn Garde Magazin Canonier — 600.
6. Canons de fonte.

59.820.

Cy Contre ——— 59.820.#

Collioure.

Vn Garde Magazin	900.#	1350
vn Canonier	450	

9 Canons de fonte

4 Canons de fer.

3. Mortiers.

fort de Bellegarde.

Vn Garde Magazin	900.#	1.350
vn Canonier	450	

5 Canons de fonte.

5 Canons de fer.

2. Mortiers

fort des Bains.

Vn Garde Magazin	600	1,050.
vn Canonier	450	

8 Canons de fonte.

63.570.

De l'autre part — 63.570.

Ville franche de Constans.

Vn garde Magazin	900.#	1350.
vn Canonier	450	

15 Canon de fonte.
6 Canon de fer
3 Mortier.

Mont Louis

Vn Garde Magazin	600.	1.050.
vn Canonier	450	

18 Canon de fonte.
4. Mortier

Chateau de Perillouxc.

vn Garde Magazin	600	1.050
vn Canonier	450	

2. Canon de fonte
3 Canon de fer.

67.020.

Cy Contre — ₶ 67.020.

Tour de la Garde.

Un	Garde Magazin Canonier	600
1	Canon de fonte.	
2	Canons de fer.	

Total des appointemens des officiers D'artie. du Departement Gnal. de Languedoc et Roussillon } 67.620.

Chapitre 16.

Département General de Guyenne, aunis, et Bearn.

Ville et Chateau de Bordeaux.

vn Lieutenant Provincial	6000.#	
vn Commre. Provincial	3000	
vn Commre. ordre.	1800	
vn Controleur Provincial	3000	
vn Tr. Provincial	1500	20.400.#
2 Gardes Magazin	2220	
4 Canoniers	1800	
2 Bombardiers	1080	

84 Canons de fonte
8 Canons de fer
38. Mortiers

20.400.

Cy Contre . . . 20.400.''

Fort S.t Louis.

Un Canonier garde Magazin 600.

14 Canons de fonte

Ville de Blaye.

Un Comm.re ordinaire	1800.	4.560.
Un C.er particulier	600	
Un Garde Magazin	720	
2 Canoniers	900	
1 Bombardier.	540	

25 Canons de fonte

8 Canons de fer.

18. Mortiers.

Fort de Medoc.

Un Canonier 500

5 Canons de fonte.

26060.

De l'autre part . . . . . 26.060.

Tour de Cordoüan

Vn Canonier 500

3 Canons de fonte.

Villes de Saintes

Vn Garde Magazin 600

6. Canons de fonte.
2 Canons de fer

Ville D'angoulesme.

Vn Garde Magazin 600

4 Canons de fonte.
1 Canon de fer.

Fort Lupin

vn Garde Magazin	720.	1.170.
vn Canonier . .	450	

6. Canons de fonte
2. Mortiers .

28.930.

Cy contre . . . . 28.930.^tt

Ville de La Rochelle.

Un Lieutenant Provincial	6000.^tt	
un Comm.re Provincial	3000.	
un Controleur Provincial	3000.	
un C.er Provincial	2000.	
un Comm.re ordinaire	1800	19.890.
2. Garde Magazins	2200	
3. Canoniers	1350.	
1 Bombardier.	540.	

107. Canons de fonte.
14. Canons de fer.
16. Mortiers.

Ville de Rochefort.

Un Comm.re ordinaire	1800^tt	
un Garde Magazin	1100	
	2900.	48.820.

De l'autre part		48.820 ll
Idem	2900 ll	
4. Canonier	1800	5.240
1 Bombardier	540	
148 Canons de fonte 17 Canons de fer 32 Mortier		

Isle de Ré

Un Comm.re ord.re	1800	
Un Canonier	450	
Un Bombardier	540	3.890
Un garde Magazin	1100	
15 Canon de fonte 4 Canon de fer 7 Mortier		

Fort de la Prée

Un Canonier		500
8 Canon de fonte		

Isle D'oleron.

Un Comm.re ordinaire	1800	
Un Garde Magazin	1100	
2. Canonier	900	4.340
1 Bombardier	540	
45. Canon de fonte. 4 Canon de fer. 7. Mortier		
		62.790.

Cy Contre	62.790.
Fort Chapus.	
Un Canonier	500
5 Canons de fonte.	
Isle D'aix	
Un Canonier	500
4 Canons de fonte.	
Ville et Chateau de Poitiers.	
Un Garde Magazin 720	1.170.
Un Canonier 450	
3 Canons de fonte.	
5 Canons de fer.	
Chateau de Niort	
Un Canonier	500
10 Canons de fonte.	
	65.460.

De l'autre part — 65.460.ᴴ

Isle de Noirmontier.

Un Comm.re ord.re	1800.	2.700
un Garde Magazin	900	

48. Canons de fonte.
6. Canons de fer
8. Mortiers

Ville, Chateaux et forts de Bayonne.

Un Lieutenant Provincial	6000.ᴴ	18.940
un Comm.re Provincial	3000.	
un Comm.re ordinaire	1800	
un Controleur Provincial	3000.	
un C.er Provincial	1500.	
2 Gardes Magazin	2200.	
2. Canoniers	900.	
1. Bombardier	540.	

87.100.

Cy Contre. — 87.100

Il y a dans la Ville, Chateaux et forts de Bayonne.

84. Canons de fonte
8. Canons de fer.
Et 22. Mortiers.

Chateaux Dacqs, et de St. Sever.

Un Canonier.		500

8 Canons de fonte

Ville de Navarreins.

Un Comm.re ordinaire	1800	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	

22. Canons de fonte
3. Mortiers.

90.750.

De l'autre part — 90.750 [tt]

St. Jean Pied de Port.

Un Comm.re ordinaire	1800 [tt]	
un Garde Magazin	900	
un Canonier	450	3.690
un Bombardier	540	

24. Canon de fonte
6. Canon de fer.
8. Mortier

Redoute D'andaye.

Un Canonier — 500

4 Canon de fonte

Fort de Socoa.

Un Canonier — 500

3. Canon de fonte

95.440.

Cy Contre — 95.440.

Fort de Lourdes.

Un Canonier — 500

2 Canons de fonte

Ville de Pau.

Un Comm^re ordinaire	1800	3.150
Un Garde Magazin	900	
Un Canonier	450	

10. Canons de fonte
2. Canons de fer
4. Mortier

Fort de S.t Beat

Un Garde Magazin	900.	1350.
Un Canonier	450	

9 Canons de fonte
4 Canons de fer
2 Mortier

100.440.

De l'autre part. — — 100440.

Oleron en Bearn.

Un Comm.re ord.re — —	1800	3.150
un Garde Magazin	900	
un Canonier. — —	450	

14. Canons de fonte
4. Canons de fer
5. Mortiers

Fort de St Julien

un Canonier. — — — — 500

2. Canons de fonte.

Total des appointemens des officiers d'art.rie du Departement de Guyenne, aunis et Bearn. } 104090.

Chapitre 17.

Departement Général de Bretagne.

Ville de Brest.

Un Ler. Provincial	1500	
Un Comm.re ord.re	1800	
Un Garde Magazin	1100	8.180.#
6 Canonier	2700	
2. Bombardier	1080	

120 Canon de fonte
22 Canon de fer.
34 Mortier.

Ville de nantes.

Un Lieutenant Provincial	6000.#	
Un Comm.re Provincial	3000.	10800
Un Comm.re ordinaire	1800	

18.980.

De Lautrepart. — 18.980.ᴸ

Suitte de la ville de Nantes.

4 Canoniers . —	1800	2.340.
1 Bombardier . —	540	
70. Canons de fonte		
20. Mortiers		

Belle Jsle.

Un Garde Magazin	1100.ᴸ	2.990.
3 Canoniers . —	1350	
1 Bombardier . —	540	
40. Canons de fonte		
8 Canons de fer		
16 Mortiers.		

Port Louis

Un Comm.re ord.re ..	1800.ᴸ	
un Cer. particulier	600	
2. Gardes Magazin	1800	
	4200.	24.310.

Cy contre		24.310
Idem	4200.	5.640.
Deux Canoniers	900.	
vn Bombardier	540.	
36. Canons de fonte		
5. Canons de fer.		
10. Mortiers		

Port de Lorient.

Vn Comm.re ord.re	1800"	4.140.
vn Garde Magazin	900	
2. Canoniers.	900	
vn Bombardier.	540	
22. Canons de fonte.		
2. Canons de fer.		
6. Mortiers.		
		34.090.

De l'autre part — 34.090 ll

Ville de St. Malo.

Un Lieutenant provincial	6000.	
un Comm.re provincial	3000.	
un Controleur provincial	3000.	
un T.er provincial	1500	18.380.
un Garde Magazin	1100	
Six Canonier	2700.	
Deux Bombardier	1080	

112 Canons de fonte.
20. Canons de fer
30. Mortier

Chateau de Taureau.

un Garde Magazin	900	1350.
un Canonier	450	

16. Canons de fonte.
4. Canons de fonte.
2. Mortier

53.820.

Cy Contre — 53.820.

Chateau de Dinan.

2. Canons de fonte
2. Canon de fer.

Chateau de Leon.

2 Canon de fonte.
2 Canon de fer.

Chateau de Morlaix.

un Garde Magazin	600.#	1.050.
un Canonier.	450.	

15 Canon de fonte
1 Canon de fer

Il y a quelque autre Chateaux en Bretagne ou il y a.

8 Canon de fonte
Et 15. Canon de fer.

Total des app.ts des Off.rs d'art.rie du Département de Bretagne.	54.870.

Chapitre 18.

Departement General de Normandie.

Ville de Rouen.

Un Comm.re ordinaire	1800.#	3.350#
Un Garde Magazin	1100	
Un Canonier	450	

12 Canons de fonte
4 Canons de fer.
4 Mortiers.

Ville de Caën

Un Comm.re ord.re	1800	5.440
2. Gardes Magazin	2200	
2. Canoniers	900	
1. Bombardier	540	

35 Canons de fonte
8. Mortiers

8.790.

Cy Contre — 8.790.

Ville de Cherbourg.

Un Garde Magazin	720.#	1.620.
Deux Canoniers	900	

17 Canons de fonte
6. Mortiers

Ville de Dieppe.

Un Comm.re ordinaire	1800#	8.580.
Un C.re particulier	800	
Deux Gardes Magazin	2200	
6. Canoniers	2700	
2. Bombardiers	1080	

93. Canons de fonte
14 Canons de fer
28. Mortiers

18.990.

De l'autre part	18.990.#
Ville de Honfleur.	
Un Garde Magazin 900.# / Un Canonier 450	1350
34 Canons de fonte	
4 Canons de fer	
4 Mortier	
Ville de S.t Lo.	
Un Canonier	500
6. Canons de fonte.	
Ville de Harfleur.	
Un Garde Magazin 900.# / Un Canonier 450.	1350
16. Canons de fonte	
2. Mortier	
	22.190.

Cy contre ---- 22.490$^{\#}$

Ville du Havre.
de Grace.

Un Lieutenant Provincial	6000$^{\#}$	
un Comm.re Provincial	3000	
un Comm.re ord.re	1800	
Un C.er Particulier	900	17.680.
2. Garde Magazin	2200	
6. Canonier	2700	
Deux Bombardier	1080	

96. Canon de fonte
19. Mortier

Ville de Fecamp.

Un Garde Magazin	900$^{\#}$	1.350
un Canonier	450	

4. Canon de fonte
3. Mortier.

41.520.

De l'autre part . . . . 41.520.#

Iport

Un Canonier	450
6. Canons de fer.	

La Hogue.

Un Garde Magazin	600

Total des appointemens des officiers d'art.^ie du Département Géneral de Normandie.	42.570.

Chapitre 19.

Departement particulier de Touraine, Anjou, Maine, Saumurois et Berry.

Ville de Tours.

Vn Garde Magazin	600
4 Canons de fonte.	

Ville et Chateau D'anger.

Vn Garde Magazin	600
14 Canons de fonte	
10 Canons de fer.	

Ville du Mans.

2. Canons de fonte.

Ville de Richelieu.

12 Canons de fonte

1200.

De l'autre part — 1200 ᵗᵗ

Ville de Saumur.

6. Canons de fonte.

Ville de Bourges

Un Garde Magazin — 600

6 Canons de fonte.

6. Canons de fer.

Ville d'Issoudun.

10 Canons de fonte.

6. Canons de fer.

Un Garde Magazin Ambulant 1200

Total des appointemens du Departement part.er de Touraine &c. } 3000.

Chapitre 20.

Departement General de Lyon.

Ville de Lyon. et Chateau de Pierre en Cize.

Un Comm.re de fonte	4500.ll	
Un Comm.re Provincial	3000	
Un Comm.re ord.re	1800	12050.
Un Ber.	1200	
Un Garde Magazin	1100	
Un Canonier	450	

Total 12.050

Il y a a Lyon, au Chateau de Pierre-en-Cize.
12 Canons de fonte
12 Canons de fer
Et 4. Mortier.

Recapitulation des appointemens fixes des Officiers D'artillerie.

Departemens	appointemens.
Appointemens des Officiers Genaux	233.000.#
Arsenal de Paris	90.800
Ecoles Dartillerie	70.000
Departemens de Paris	7600
De Picardie et artois	136.820.
De Flandres	91.230.
De hainault	50.100.
Des 3. Evechez	77.250
De Champagne	15.990.
Du Boulonnois	6.140
D'alsace	97.460
	876.390.

Cy Contre	876.390.^{ll}
De Bourgogne	10250
Franche Comté	33.610
Dauphiné et Provence	94.130.
Languedoc et Roussillon	67.620.
Guyenne, Aunis, et Bearn	104090
Bretagne	54.870.
Normandie	42.570.
Touraine, Anjou, Maine, Saumurois et Berry	3000
Lyon	12.050.
Total des appointemens fixes des Off.^{rs} d'artillerie	1.298.580.

Chapitre 21.

Appointemens ordinaires des fondeurs et ouvriers.

Au Directeur general des Manufactures des armes	20.000.
a l'Inspecteur general	10.000.
Appointemens des fondeurs et ouvriers des fonderies de Paris, Lyon, Strasbourg, Perpignan, et Douay, ensemble	162.400.
a l'Inspecteur des armes a Maubeuge	6000
au Controleur	4.500
Au Controleur pour l'Inspection des ouvriers de la Manufacture des armes à Maubeuge	3000.
	205.900.

Cy contre	205.900.
A l'Inspecteur des armes de Charleville et Nouzon	6000
au Controleur	3000
A L'Inspecteur des armes de S.t Etienne en forest	6000
Au Controleur	4500
Au Controleur pour l'Instruction	3000
Appointemens des officiers chargés de L'Inspection des Moulins a poudre du Royaume	172.000.

Total des app.ts ordinaires des officiers des fonderies et des Moulins à poudre	400.400.

Chapitre 22.
Depenses extraordinaire de L'artillerie
Année 1741.

Pension assignée sur l'art.^{rie} la somme de — 51.200.^{lt}

Fonte de Canons et Mortiers — 0
Il n'y en a point eu en cette année.

Fonte de Boulets et Bombes 164.000.

Payé aux Entrepreneurs des Moulins à poudre du Royaume la somme de 343080^{lt}. pour les poudres par eux mises dans les Magazins de S. M. suivant les Certificats des officiers principaux d'artillerie cy — 343.080.

558.280.

Cy Contre . . . — 558.280.ᵗᵗ

Depenses de Journées d'ouvriers, Convois, et Corvées, tant de l'armée de Baviere, que de celle du Bas Rhin. la somme de — 83000

Payé à l'entrepreneur des Chevaux d'artillerie la somme de 106500.ᵗᵗ pour les appointem.ᵗˢ des Commis, employez, et Domestiques à la suitte de l'artillerie et le service des d.ᵗˢ Chevaux cy. — 106500

Total des Depenses extraordinaires. } 747.780.

Récapitulation generale des Depenses de L'artillerie. De l'année 1741.

Appointemens fixes des officiers Generaux d'artillerie, et de ceux des Departemens	1.298.580 [tt]
Appointemens des officiers des fonderies et des Moulins a Poudre	400.400
Depenses extraordinaires	747.780
Total General	2.446.760

Observations.

Sur les appointemens des Officiers en general des Commis et Employés. on retient Sçavoir

La Capitation au 80.e des appoint.es

Le 10.e Denier en temps de paix comme en temps de Guerre.

Ces deux Retenües sont au profit du Roy.

3.d pour livre en faveur de l'hôtel Royal des Invalides.

Et 4.d pour livre attribués aux Tr.ers Generaux et particuliers de l'artillerie.

La Solde et l'Entretien du Regiment Royal artillerie de Cinq Bataillons, ainsy que des cinq Compagnies de Mineurs et des

cinq Compagnies d'ouvriers n'est point Comprise dans la Depense de l'artillerie, mais dans celle de L'Extraordinaire des Guerres étant payée par les Tresoriers de l'Ex.re des Guerres et non par ceux d'artillerie.

Il y a eu des années ou les Depenses de l'artillerie ont été trés considerables à cause des fontes de Canons et Mortiers, consomation de la Poudre &c.

En 1711. elle a passé six millions.
En 1734. elle a passé cinq millions
En 1743. elle passera 4 millions
à cause des Depenses extraordinaires des Convois et Corvées.

Recapitulation

des Canons et Mortiers qui sont dans les Places du Royaume en 1741. non compris ceux qui sont dans les Places des Colonies et sur les Vaisseaux du Roy.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
Departement de Paris.	36.	0.	6.

Departement de Picardie et Artois.

Amiens	29.	0.	3
Abbeville.	6	0	0
Montreüil	76	0	10
Calais	189	0	48
fort Nieulay.	14	0	5
	314	0.	66.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
D'autrepart.	314	0	66.
Fort de Risban	6	0	2.
Dourlen	14	0	3.
Peronne	18	0	2
Ham	4	12	0
St. Quentin	12	12	4
Guise	4	8	0
Lafere	48	12	21
Le Quesnoy	32	8	8
Landrecy	42	8	8
Roye	2	7	0
Montdidier	0	10	0
St. Vallery	8	14	0
Marle	0	2	0
Arras	185	5	41
Hesdin	24	2	8.
	733.	90.	163.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
Cy contre	733	90.	163.
Bapaume	24	4	3
Bethune	50	0	12
S^t. Venant	20	0	5
Aire	81	0	16
S^t. Omer	110	0	24
Totaux des Canons et Mortiers qui sont dans les Places du Departem^t. de Picardie et artois.	1018.	94.	223.

Departement de Flandres.

Lille	325	0	76
Douay	145	0	44
Cambray	234	0	35.
Bouchain	84	0	18
Gravelines	34	0	11
Dunkerque	234	0	64
Bergues	55	0	9
Totaux	1131	0	257.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.

Departement de Hainault.

Valenciennes	272	20	78
Condé	80	0	22
Tivencelle	6	0	2
Maubeuge	138	0	27
Avesnes	64	0	8
Philippeville	70	7	20
Charlemont et Givet	220	7	48.
Mariembourg	2	2.	0
Totaux	852.	36.	205.

Departement du Boulonnois

Boulogne	74	0	25
Ambleteuze	14	0	6
Montalin	12	0	4
Estaples	10	0	4
Totaux	110	0	39

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers 113.

Departement de Champagne.

	Canons de fonte	Canons de fer	Mortiers
Rocroy	52	0	12
Rheims	4	0	0
Vitry	4	0	0
Troyes	6	0	0
Langres	3	0	0
Chalons	4	0	0
Joinville	1	0	0
Mezieres	30	0	10
Charleville	22	0	10
Totaux	146	0	32.

Departement des 3. Evechez.

	Canons de fonte	Canons de fer	Mortiers
Metz	329	8	84
Thionville	118	0	28
Longwy	32	4	6.
	479	12.	118.

	Canons de fonte	Canons de fer.	Mortiers
D'autre part	479.	12.	118.
Stenay	4	0	0
Montmedy	33	0	6
Marville	4	0	0
Bouillon	18	0	2
Saar Louis	113	8	12
Marsal	10	0	2
Sedan	86	10	35
Donchery	60	6	24
Nancy	26	0	12.
Verdun	40	10	10
Toul	14	14	6
Totaux	887	60	227.

Below Toul, under the Canons de fonte column, faint pencil: 811

Departement D'alsace.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortier.
Strasbourg	422.	22.	94.
Phalsbourg	50	0	6.
Schelestatt	46.	7	8
neuf Brisack	130	0	29
huningue	75	5	18
Betfort	72	6	6
hagueneau	18	10	2
Landeau	142	15	24
Weissembourg	22	2	0
Fort Louis	100	0	18.
Lauterbourg	25	0	3
Colmar	8	16	2
Liethemberg	4	7	2
La Petitte pierre	5	0	0
Totaux	1119.	90.	212.

Departement de Bourgogne.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers
Dijon	6	8	3
Chalon	6	0	0
Auxonne	2	8	1
Chatillon	4	0	0
Fort de L'Ecluse	6	2	2
Totaux	24	18	6

Departement de franche Comté.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers
Bezancon	352	25	94
Salins	26	8	4
fort blin	6	0	1
Chateau de Joug	7	0	2
Dole	8	0	3
Chateau de Blamont	0	3	0
Vezoul	6	4	2.
Totaux	405	40	106.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers	117.

Departement de Dauphiné et Provence.

	Canons de fonte	Canons de fer	Mortiers
Grenoble	32.	9	12
Briançon et fort des trois têtes	56	4	8
Mont Dauphin	18	3	2
Embrun	17	0	3
fort Bareaux	26	6	7
Valence	5	2	1
Tour de Crest	2	3	0
Chateau de Gueras.	0	4	0
Montelimart	16	5	4
Orange	5	4	2
Marseilles	160	9	16
Tour de Bouc	3	0	0
Chateau d'If	5	3	1
Toulon	172	5	21
	537.	57.	77.

	Canons de fonte	Canons de fer	Mortiers
D'autre part	537	57	77
St. Tropez	19	4	5
Isles St. Marguerite et St. honorat	8	3	1
Antibes	45	5	10
Sisteron	18	7	4
Antrevaux	4	5	0
Chateau de Seyne	13	3	4
Tour de Bergençon	2	0	0
Tour de Portecroz	5	2	0
Fort St. Vincent	16	4	4
Totaux	667	90	105

Departement de Lyon.

Chateau de Pierre en Cize	12	12	4

Department de Bretagne

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
Brest	120	22	34
Nantes	70	0	20
Belle isle	40	8	16
Port Louis	36	5	10
Lorient	22	2	6
St. Malo.	112.	20	30
Chateau du Taureau	16	4	2
Chateau de Dinan	4	4	0
Chateau de Leon	4	4	0
Chateau de Morlaix	15	1	0
Autres Chateaux	8	15	0
Totaux	445	83	118.

Departement de Languedoc et Roussillon

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
Montpellier	50	0	13
Nisme	8	4	6
Narbonne	7	3	4
Cette, et Tour de Carbonnerie	25	8	7
St. Esprit	6	4	2
Chateau D'alais	8	16	4
Fort de Brescou	6	6	3
Fort de Peccais et de Salins	8	3	2
Sommières	2	0	0
Carcassonne et Tour de Ferière	9	6	2
Beziers	2	0	0
Chateau de Ferière	0	3	0
	131.	53.	43.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortier
Cy Contre	131.	53.	43
Chateau de S. andré	4	0	0
Chateau de St. hypolite	3	2	0
fort du bas	5	2	4
Perpignan	82	12	24
Ville franche	3	0	0
Salces	14	6	5
Collioure.	9	4	3
fort S.t Elme	6	0	0
Port de Vendre	5	4	0
Bellegarde	5	5	2
fort des Bain	8	0	4
Ville franche de Conflans	15.	6	5
Mont Louis	18	0	4
Perrilloux et la Garde	3	5	0
Totaux.	311.	95.	90.

Departement de Guyenne Aunis et Bearn.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers
Bordeaux	84	8	38
fort S.t Louis	14	0	0
Blaye et Tour de Cordoüan	30	8	18.
Saintes et fort Lupin	12	4	0
Angoulesme	4	1	0
La Rochelle	107	14	16
Rochefort	148	17	32
Isle de Ré et fort de la Prée	23	4	7
Isle D'oleron et fort Chapus	50	4	7
Isle D'aixe	4	0	0
Poitiers	3	5	0
	479	65	118

	Canons de fonte	Canons de fer	Mortier
Cy contre	479	65	118
Niort	10	0	0
Isle de Noirmoutier	48	6	8
Bayonne	84	8	22
Chateau D'acqs et de St. Sever	8	0	0
Navarein	22	0	3
St. Jean pied de port	24	6	8
Redoute D'andaye	4	0	0
Fort de Socoa	5	2	0
Lourde	2	0	0
Pau	10	2	4
St. Beat	9	4	2
Oleron	14	4	5
St. Julien	2	0	0
Totaux	721	97	170

Departement de Normandie.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortier
Rouen	12.	4.	4.
Caën	35	0.	8
Cherbourg	18	0	6
Dieppe	96	14	28
Honfleur	24	4	4
S.t Lo.	6	0	0
havre de grace	96	0	19
harfleur	16	0	2
Fecamp	1	0	3
La hogue	0	6	0
Totaux	304.	28.	74

Department de Touraine, Anjou, Maine, Saumurois, et Berry.

	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers.
Tours	4	0	0
Anger	12	10	0
Le Mans	4	0	0
Richelieu	12	0	0
Saumur	6	0	0
Bourges	6	6	0
Issoudun	10	6	0
Totaux	54	22	0

Recapitulation generale du nombre des Canons et Mortiers qui sont dans les Places du Royaume au mois d'aoust 1761. non Compris ceux des Places des Colonies et sur les vaisseaux du Roy.

Departemens.	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortiers
Paris	36	0	6
Picardie et Artois	1018	94	223
Flandres	1131	0	257
Haynault	852	36.	205
Boulonnois	110	0	39
Champagne	146	10	32
3 Evechez.	887	60	227
Alsace	1119	90	212
Bourgogne	24	18	6
Franche Comté	405	40	106
	5728.	348.	1313.

Departemens.	Canons de fonte.	Canons de fer.	Mortier
Cy Contre	5728.	348.	1313.
Dauphiné et Provence	667	90	105
Bretagne	445	83	118
Languedoc et Roussillon	311	95	90
Guyenne &c	721	97	170
Touraine &c	54	22	0
Normandie	304	28	74
Lyon	12	12	4
Totaux	8.242.	775.	1874.

Relevé des Canons et Mortier

Canons de fonte	8242.	9017
Canons de fer.	775	
Mortier		1874
Total des pièces d'artillerie		108.91.

Il y á encore dans le Royaume 260. pièces de Canon où environ tant de fonte que de fer et à peu prés trente Mortiers appartenant á des Seigneurs et á des Villes; ainsy qu'environ 500. à 600 petites Coulevrines, placés dans des Chateaux &c. qui sont ala disposition du Roy en cas de besoin.

Fin
du Memoire
de l'artillerie.

Etat des Depenses des fortifications de france de l'année 1741

Il y a encore dans le Royaume
260 pieces de [illegible]
tant de fonte que de fer et de
peu pres toutes [illegible]
de [illegible] et de 30 [illegible]
ainsy qu'environ 800. à 600 petites
Coulevrines, placées dans des
Chateaux &c. qui sont a la
disposition du Roy en cas
de besoin.

Fin
du Memoire
de l'artillerie

Etat

des Depenses

des fortifications

de france

de l'année 1741.

Table.

du contenu dans le Memoire des Depenses des Fortifications de France de l'anneé 1741.

Pages.

Pages

Fin de la Table
du Memoire
des fortifications.

Etat des Depenses des Fortifications de France De L'année 1741.

Appointemens des Principaux officier et Ingenieur.

Au Directeur general —— 25000 ll

A lui pour les frais de voyages annuels pour aller visiter les fortifications de Places des differentes Provinces du Royaume —— 12000

37.000.

De l'autre part	37000 ll
Au Directeur du bureau general des fortifications pour ses appointemens ceux de ses Commis et frais de bureau	12000
A l'ancien Directeur general dud. bureau, retiré avec une pension assignée sur les fortifications. de	3000
Au Secretaire du Directeur gnal, tant pour ses appointemens que pour frais de voyages	12000
Total des appointemens des principaux officiers et Ingrs de fortifications.	64000

Appointemens des Officiers Subordonnés au Directeur General.

Au Directeur particulier des fortifications	10000
A Luy pour frais de voyage	5000
A Quatre Ingenieurs en Chef chacun 12000ᵗᵗ	48000
A eux pour frais de voyage chacun 3000ᵗᵗ	12000
Au Directeur des Plans en relief des Places du Roy.	6000

Total des appointemens des Officiers Subordonnés au Directeur General } 81000.

Appointemens des officiers des fortifications dans les Places des Departemens cy aprés.

Departemens de Picardie et Artois.

Ville D'amiens

Au Directeur Provincial	5000#	11400#
au p.er Ingenieur	4000	
au Second	2400	

Abbeville

A L'Ingenieur ———— 4000

Peronne

A L'Ingenieur ———— 4000

Dourleus

A L'Ingenieur ———— 4000

Montreüil

A L'Ingenieur ———— 4000

27400.

Cy Contre		27.400.#
St Quentin.		
A L'Ingenieur	4000#	5000
au Tr. particulier	1000	
Au Tresorier particulier à Amiens		1000
Boulogne.		
Au Directeur Provincial	5000#	13800
au premier Ingenieur	4000	
Au Second	2400	
Au Troisième.	2400	
Ardres		
un Ingenieur		2400
Calais		
Au pr. Ingenieur	4000	14600
4 Autres Ingenieurs chacun 2400#.	9600	
au Tr. particulier	1000	
		64200.

De l'autre part. —— 64200.[#]

Arras.

Au Directeur ——	5000.[#]	
au pr. Ingenieur ——	4000	
a deux autres Ingenieurs	4800	14800.
au Cer. particulier ——	1000	

A L'Inspecteur du Departemt. D'artois —— 4500

Bethune.

A L'Ingenieur ——	3000	
a L'Inspecteur ——	2400	5400

Hesdin

Un Ingenieur ——	3000[#]	
un Inspecteur ——	2400	—— 5400

Bapaume

Un Ingenieur ——	3000	
Un Inspecteur ——	2400	5400

99700.

Cy Contre . . . . 99700 ^{tt}

Saint Omer.

Au Directeur	5000 ^{tt}	12200
a Deux Ingenieurs . .	4800	
a L'Inspecteur	2400	

Aire.

Au premier Ingenieur . .	4000.	18400
Quatre autres Ingenieurs chacun 3000 ^{tt}, ...	12000.	
un Inspecteur	2400	

St. Venant

Un Ingenieur	3000.	5400
un Inspecteur	2400	

Total des app.^{ts} des officiers des fortifications du Departement de Picardie et artois . . . . 135700.

Departement de Soissons

Guise

Un Jngenieur	3000

Ham.

Un Jngenieur	3000

La Fere.

Un Jngenieur	3000
Total des app.ts des Off.rs des fortification du Departem.t de Soissons.	9000

Departement de Flandres

Dunkerque.

Au Directeur Provincial	5000#	13800#
au premier Ingenieur	4000	
a deux autres Ingenieurs	4800	

Bergues

Au premier Ingenieur	4000	14600
a 4. autres Ingenieurs	9600	
au Tresorier de Dunkerque	1000	

Gravelines.

Au premier Ingenieur	4000	23200
a 3. Ingenieurs de la place chacun 2400#	7200	
6. Ingenieurs du Canal chacun 2000#	12000	
		51600

De L'autre part . . . 51.600 ᵗᵗ

Lille

Au Directeur	5000 ᵗᵗ	
au premier Ingenieur	4000	23.400
a Six Ingenieurs ordinaires chacun 2400 ᵗᵗ.	14400	

Doüay

au p.er Ingenieur	5000	
a quatre Ingenieurs ordinaires chacun 2400 ᵗᵗ.	9600	14600

Bouchain

a L'Ingenieur . . . 3000

Cambray

au p.er Ingenieur	4000 ᵗᵗ	
2. Ingenieurs ordinaires	4800	8800

Total des app.ts des Off.ers des fortifications du Departem.t de flandres . . . 101400.

Departement de Haynault.

Valenciennes

Au Directeur Provincial	5000#	
au premier Ingenieur	4000	17200#
à trois Ingenieurs ordinaires	7200	
au Tr.	1000	

Condé

Au premier Ingenieur	4000	
a deux Ingenieurs ordinaires	4800	8800

Le Quesnoy.

Au premier Ingenieur	4000	
a 3. autres Ingenieurs	7200	11.200

Maubeuge

Au Directeur	4000	
au premier Ingenieur	4000	11400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

48600.

De l'autrepart. — 48600 ll

Avesnes

a L'Ingenieur — 2400

Landrecy

Au premier Ingenieur	4000 ll	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

Philippeville

Au premier Ingenieur	4000	8800
a Deux Ingenieurs ordinaires	4800	

Charlemont et Givet

Au premier Ingenieur	4000 ll	11200
a 3. Ingenieurs ord.res	7200	

Mariembourg

a l'Ingenieur — 2000

Total des app.ts des Off.ers des fortifications du Departem.t de haynault — 79400

Departement de Champagne

Chaalons.

Au Tresorier ——— 1000.[lt]

Rocroy

Au premier Ingenieur	4000.[lt]	6400
a l'Ingenieur ord.re ——	2400	

Mezieres

Au premier Ingenieur ——	4000.	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

Total des appointemens des Officiers des fortifications du Departement de Champagne ——	13800

Departement des trois Evêchez.

Ville de Sedan.

Au Directeur	5000#	
au premier Ingenieur	4000	18600.
quatre autres Ingenieurs	9600	

Boüillon

a L'Ingenieur	3000

Montmedy, Stenay, et Carignan

a L'Ingenieur.	3000

Metz.

Au Directeur	6000	
a L'Ingenieur en chef	4500	46500
Douze Ingenieurs ord.res Chacun 3000#	36000	

Phalsbourg

un Ingenieur	3000
	74100.

Cy Contre — 74100 ₶

Thionville

Au premier Jngenieur	4000 ₶	18400
a Six autres Jngenieurs	14400	

Toul

Au premier Jngenieur	3000	5000
a L'Jngenieur ordre.	2000	

Verdun

Au premier Jngenieur	4000	11200
a 3 Jngenieurs ordinaires	7200	

Marsal

Au premier Jngenieur	4000	8800
a deux Jngenieurs ordres.	4800	

Longwy

Au premier Jngenieur	3000	5000
a L'Jngenieur ordre.	2000	

122500

De l'autre part		122500#
Saar Louis.		
Au premier Ingenieur	4000#	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	
Rodemack		
a L'Ingenieur ordinaire		2000
St. Dizier		
a L'Ingenieur de cette Ville et de Nancy		3600
Biche		
a L'Ingenieur ordinaire		2000
Total des app.ts des off.rs des fortification du Departement des trois Eveschez		136500.

Departement D'alsace.

Strasbourg.

Au Directeur Provincial	5000.#	
A L'Ingenieur en Chef	4000	
Six Ingenieurs ordinaires chacun 2400.#	14400	27400#
Au Tresorier	1000	
Au Geografe du Roy	3000	

Lichtemberg et la Petite Pierre

A L'Ingenieur — 3000

Landau

A L'Ingenieur en Chef	4000#	
A Quatre Ingenieurs ord.res chacun 2400#	9600	13600
		44000

F 54

De l'autre part ——— 44000 ᵗᵗ

Fort Louis du Rhin.

a L'Ingenieur en Chef ——— 4000 ᵗᵗ
a L'Ingenieur, ——— 2400 } 6.400

Lauterbourg

a L'Ingenieur, ——— 3000

Schelestatt.

a L'Ingenieur en Chef 4000
a L'Ingenieur ordinaire 2400 } 6400

Neuf Brisack

a L'Ingenieur en Chef —— 4000
a L'Ingenieur ord.re ——— 2400 } 6400

Huningue

a l'Ingenieur en Chef 4000
a Deux Ingenieurs ord.res
chacun 2400 ᵗᵗ ——— 4800 } 8800

75000.

Cy Contre —— 75000 ll

Betfort

A L'Ingenieur en chef 4000 ll a Deux Ingenieurs ord.res chacun 2400 ll — 4800		8800

Total des app.ts des off.rs de fortification du Departem.t D'alsace.	83800.

Departement de franche Comté

Bezançon

Au Directeur	5000 ⁱᵗ	
a l'Ingenieur En Chef	4000	
a l'Ingenieur ord.re	2400	12400 ⁱᵗ
au Tresorier	1000	

Chateau de Blamont

A L'Ingenieur — 3000

Salins

A l'Ingenieur — 3000

Chateau de Joug

A L'Ingenieur — 3000

Total des app.ts des off.ers de fortification du Departement de franche Comté — 21400

Departement de Bourgogne.

Au Directeur Provincial	5000.
Au Tresorier	1000
Dijon.	
A L'Ingenieur	2400
Auxonne	
A L'Ingenieur	2400
fort de L'Ecluse.	
A L'Ingenieur	2400
Total des appointemens des officiers du Departement de Bourgogne.	13200

Departement de Dauphiné

Grenoble.

Au Directeur	3000.#	12400
a l'Ingenieur en Chef	4000	
a l'Ingenieur ord.re	2400	
au Tresorier	1000	

Fort Barreaux.

A l'ingenieur en Chef	4000	11200
a trois Ingenieurs ord.res	7200	

Embrun.

A L'Ingenieur	3000

Mont Dauphin

A L'Ingenieur en Chef	4000.#	6400
A L'Ingenieur ordinaire	2400	
		33000

Cy Contre			33000#
Montelimart			
A L'Ingenieur			3000
Briancon			
A l'Ingenieur en Chef	4000#	}	6400
A l'Ingenieur ord.re	2400		
Total des appointemens des officiers des fortifications du Departement de Dauphiné		}	42400

Departement de Provence.

Au Directeur	5000 #
Antibes	
a l'Ingenieur en Chef — 4000. } a trois Ingenieurs ordres — 7200 }	11200
Chateau de Seine	
a l'Ingenieur	2400
Sisteron	
a l'Ingenieur	2400
Entrevaux et Guilhaumes	
a l'Ingenieur	3000
Colmarie	
a l'Ingenieur	2400
	26400

Cy Contre — 26400 ll

Toulon

Au Directeur	5000	22600
Deux Jngenieurs en chef	8000	
Quatre Jngenieurs ord.res	9600	

Marseille

Deux Jngenieurs en chef	8000	20000
Cinq Jngenieurs ord.res	12000	

Au Tresorier — 1000

Total des app.ts des officiers des fortifications du Departement de Provence — 70000

Departement de Languedoc.

Au Directeur	5000	6000
au Tresorier	1000	

Citadelle du S.t Esprit

a l'Jngenieur	2400

Narbonne.

a l'Jngenieur	3000

fort de Peccais

a l'Jngenieur	2400

S.t Hypolitte.

á l'Jngenieur	2400

fort D'alais

a l'Jngenieur	2400

Montpellier

a l'Jngenieur	3000
	21600

Cy Contre — 21600[#]

Port et ville de Cette.

a l'Ingenieur en Chef	4000	6400
a l'Ingenieur ord.re	2400	

Canal Royal de la communication des Mers.

A l'Ingenieur — 3600

Canal de communication de Cette au Rhone.

A L'Ingenieur — 3600

Total des appointemens des officiers des fortifications du Departement de Languedoc — 35200.

Departement de Roussillon

au Directeur Provincial	5000	6000#
au Tresorier	1000	

Perpignan et Salces.

a l'Ingenieur en Chef	4000	11200
a trois Ingenieurs ord.res	7200	

Collioure et Port de Vendre.

A l'Ingenieur en Chef	4000	8800
a deux Ingenieurs ord.res	4800	

Mont Louis et ville franche.

A l'Ingenieur en Chef	4000	6400
a l'Ingenieur ord.re	2400	

32400.

Cy Contre ——— 32400ᴴ

Bellegarde, Prats de Mollieu, et Fort des Bains.

A l'Ingenieur en Chef	4000	6400.
A l'Ingenieur ord.re	2400	

Total des appointemens des officiers des fortifications du Departement de Roussillon ——— 38800.

Departement de Bearn.

au Directeur Provincial —	5000	6000
au Tresorier —	1000	

Bayonne.

a l'Ingenieur en Chef —	4000	13600
a quatre Ingenieurs ord.res	9600	

Dacq, Andaye, et fort de Socoa.

a l'Ingenieur en Chef —	4000	13600
a quatre Ingenieurs ord.res —	9600	

Navarreins et Lourdes.

a l'Ingenieur en Chef —	4000	6400
a l'Ingenieur ordinaire —	2400	

39600

Cy Contre ——— 39600.ᵗᵗ

St. Jean Pied de Port

a L'Ingenieur ——— 2400

Departement de Guyenne.

dependant de celui de Bearn.

Au Tresorier ——— 1000

Bordeaux

a l'Ingenieur en Chef	4000	8800
a deux Ingenieurs ordres.	4800	

Blaye

Et Fort de Medoc

a l'Ingenieur en Chef	4000	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

Total des appts. des offrs. des fortifications des Departemts. de Bearn, et Guyenne } 58200.

Departement de La Rochelle.

au Directeur	5000 ##	6000 ##
au Tresorier	1000	

La Rochelle.

a l'Ingenieur en chef	4000	16000
a cinq Ingenieurs ord.rer	12000	

Broüage, fort Lupin, fort Chapus et Isle Madame.

a l'Ingenieur —— 3000

Isle D'aix. et Chateau de Niort.

a l'Ingenieur —— 3000

Isle de Ré

a L'Ingenieur en chef 4000.##

4000.	28000.

Cy contre		28000 ₶
Idem	4000 ₶	11200
A trois autres Ingenieurs chacun 2400 ₶	7200	

Isle D'Oleron.

Au Tresorier	1000	4600
a l'Ingenieur	3600	

Total des appointemens des officiers des fortifications du Departement de la Rochelle	43800.

Department de Rochefort.

a L'Ingenieur en chef	4000	8800
a deux Ingenieurs ordres	4800	

Department de Bretagne.

Belle isle

a l'Ingenieur en chef	4000	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

Port Louis

a l'Ingenieur en chef	4000	6400
a l'Ingenieur ordinaire	2400	

Pont de Cé

A l'Ingenieur		2400

Total des appres des offrs des fortifications du Departement de Bretagne	15200.

Departement de Brest.

Au Directeur	5000#	6000
au Tr.	1000	

Ville de Brest

a l'Ingenieur en Chef	4000	6400
a l'Ingenieur ord.re	2400	

Total des appointemens des officiers des fortifications du Departement de Brest	12400

Departement de St. Malo.

Au Directeur	5000.	11400.
au Trésorier supprimé	0	
a l'Ingenieur en Chef	4000	
a l'Ingenieur ord.re	2400	

Departement de Caën.

Au Directeur	5000 ₶	6000 ₶
au Tresorier	1000	

Caën et la hogue.

a l'Ingenieur en Chef	4000	8800
a Deux Ingenieurs ord.res	4800	

Cherbourg et côtes de basse normandie.

a l'Ingenieur en Chef	4000	10000
a Deux Ingenieurs ord.res	6000	

Total des app.ts des off.ers des fortifications du Departement de Caën	24800.

Departement du Havre.

Au tresorier		1000#
Ville du havre.		
a L'Ingenieur en chef	4000	11200
a 3. Ingenieurs ord.res	7200	
honfleur		
a l'Ingenieur en chef	4000	6400
a l'Ingenieur ord.re	2400	
Fecamp et Ipori		
a l'Ingenieur		3000
St. Vallery en Caux.		
a L'Ingenieur		3000
		24000.

De l'autre part — — 24000

Dieppe
et le Treport.

a l'Jngenieur en Chef —	4000 [tt]	13600
a quatre Jngenieurs ord.res	9600	

Total des appointemens des officiers de fortification du Departement du havre	37600

Departement
de Roüen.

Rouen, et Pont
de L'arche.

A l'Jngenieur — 3600

Pensions accordées a plus.rs off.rs de fortification actuellem.t au service,	6800.

Appointemens des officiers de fortification dont la residence est à Paris.

A l'Examinateur et Professeur Royal de Mathematique pour l'Instruction des Ingenieurs	6000^{tt}
Gages du Tresorier General	23200
A trois Controleurs Generaux chacun 6000^{tt}.	18000
Au Dessinateur general	3000
Aux 23. Dessinateurs dont un attaché à chaque Directeur Provincial chacun 800^{tt}.	18400
Total	68600

Observations.

Les appointemens des Ingenieurs en chef, et Ingenieurs ordinaires des Places des Colonies sont employez dans l'Etat de la Marine./.

Les appointemens de l'Ingenieur en Chef et de l'Ingenieur ordinaire à Pontichery sont payez par la Compagnie des Indes./.

Outre les pensions assignées sur la fortification accordées à plusieurs Directeurs et Ingenieurs actuellement au service montant à 6800.ᵗᵗ en cette année, il y en a plusieurs autres assignées sur le Tresor Royal pour celles des officiers retirés, et d'autres payez par le Tresorier de l'Extraordinaire des Guerres pour les officiers des fortifications retirez dans les Places de Guerre à qui S. M. à accordé des Brevets de Capitaine et de Lieutenans de son Infanterie.

Recapitulation des appointemens et Pensions des officiers des fortifications.

De l'année 1741.

Appointemens des principaux officiers et Ingenieurs	64000.[#]
Appointemens des officiers Subordonnés au Directeur general	81000
Appointemens des Officiers des Departemens.	
Departement de Picardie et artois	135700
De Soissons	9000.
De Flandres	101400
De haynaut	79400
De Champagne	13800
	484000

De lautre part	484000
Departement des 3 Evechez	136500
D'alsace	83800
De franche Comté	21400
De Bourgogne	13200
De Dauphiné	42400
De Provence	70000
De Languedoc	35200
De Roussillon	38800
De Bearn et Guyenne	58200
De la Rochelle	43800
De Rochefort	8800
De Bretagne	15200
De Brest	12400
De S.t Malo.	11400
De Caën	24800
	1099900.

Cy Contre	1099900.[#]
Departement du havre	37600.
De Roüen	3600
Pension accordées à plusieurs officiers des fortifications actuellement au Service	6800.
Appointemens des officiers des fortifications dont la résidence est à Paris	68600.

Total des appointemens fixes des officiers des fortifications de l'année mil Sept cens quarante un } 1.216500.[#]

Et les fonds ordonnez pour la construction des ouvrages neufs et l'entretient des Places de Guerre du Royaume concernant

1216500.

De l'autre part	1216500.#
Les fortifications sont de	2783500.

Total de la Depense des fortifications de france de l'année 1741.	4.000.000.

Remarques

Sur les appointemens fixes des Officiers et Employez il est retenu sçavoir.

Le Dixieme denier en tems de Paix comme en tems de Guerre.

La Capitation au 8e. des appointemens.

Ces deux Retenües sont au profit du Roy.

Plus 3 deniers pour livre en faveur de l'hôtel Royal des Invalides.

Et 4 deniers pour livre attribuez au Tresorier general pour Taxation à cause de sa Charge.

Sur les payemens faits aux Entrepreneurs des ouvrages ordonnés dans chaque Ville de Guerre, on retient, Sçavoir

4. deniers pour livre attribués au Tresorier General à cause de sa Charge.

Et deux deniers pour livre aux Tresoriers particuliers pour Suplement d'appointemens.

Les fonctions des Ingenieurs sont de fortifier les Places suivant les Etats arretez chaque année, et d'avoir soin des reparations et conservations des fortifications et des

Batimens du Roy, dans les Places de Guerre. De plus en tems de Guerre ils attaquent et deffendent les Places &c.

Fin
du Memoire des fortifications.

Batimens du Roy, dans les Places de
Guerre Employés en tems de Guerre il
attaquant et deffendant les Places &c.

Fin
du Memoire des fortifications.

Etat general des Pensions

accordées par le Roy
Assignées sur les differentes
Affaires du Royaume
et dont les fonds sont [illegible]
pour l'année 1745

Etat general des Pensions

accordées par le Roy.

Assignées sur les differentes Affaires du Royaume

Et dont les fonds sont ordonnés pour l'année 1743.

Observations

sur les Pensions en General.

Pendant le Regne de Louis le Grand, les Pensions étoient beaucoup plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui sous celui de Louis XV. car Louis 14. accordoit facilement des Pensions, et ces Pensions étoient capables de faire subsister avec honneur un officier qui par ses longs services, ses blessures et son grand age l'obligeoient à se retirer, outre celles que ce Prince accordoit aux officiers qui restoient dans le Service, en consideration de leurs Services et blessures qui ne les empechoient absolument pas de continuer le Service./.

En 1716 M.r le Regent retrancha et reduisit presque toutes les Pensions (à l'exception de celles des Princes et Princesses du Sang et de celles des Chevaliers de l'ordre du S.t Esprit) et pendant le temps de sa Regence il n'en à accordé que tres peu, si ce n'est à ses créatures.

M.r Le Duc de Bourbon pendant son ministere n'en à aussi accordé que tres peu à l'instar de M.r Le Regent.

Mais le Cardinal de Fleury étant parvenu au Ministere pensa serieusement à suprimer et retrancher une partie des Depenses de S. M. il reduisit aussy la plus grande partie des Pensions, et ensuitte il n'en à accordé que de tres modiques, et à la derniere extremité.

Il est necessaire d'observer que les —

Pensions accordées par le Roy sont assignées sur les differentes affaires du Royaume, et quelles sont payées par les Trésoriers de ces affaires ou comme on le verra cy après.

Etat des Pensions.

en général au 1.er Janvier 1743 dont les fonds sont ordonnez pour lad.e année.

Pensions assignées sur le Tresorier General de la Maison du Roy.

Pensions et Gratifications annuelles accordées à plusieurs officiers, Employez

et Domestiques de la Maison du Roy en consideration de leurs Services, la Somme de ——— * ——— 40600.ᴴ

Pensions assignées sur la Maison de la Reyne.

Pensions et Gratifications annuelles accordées à plusieurs officiers, Employés et Domestiques de la Maison de la Reine en consideration de leurs services, la somme de ——— * ——— 5200.

(* Ces Sommes sont comprises dans les Etats de Depenses du Roy dans les fonds ordonnés pour ces Depenses.)

———————— 45800.

Cy Contre 45800 ₶

Pension ~~accordée~~ sur la Vennerie.

Pension accordées à plusieurs officiers Employez et Domestiques de la Vennerie en consideration de leurs services, blessures ou grand age, la somme de 12400 ₶ comprise dans les fonds ordonnez pour les Depenses de la Vennerie, fauconnerie, et Louvetterie cy — 12400.

Pensions sur les Ecuries du Roy.

Pension accordées à plusieurs officiers, Employez et Domestiques des Ecuries du Roy, en consideration de leurs services, blessures ou grand age, La somme de 7500 ₶.

58200.

De l'autre part ——— 58200 ᵗᵗ

comprise dans les fonds ordonnés
pour les depenses des leuriers
du Roy cy ——— 7500.

Pensions assignées sur la Prevôté de l'hotel.

Pension accordée à plusieurs
Gardes de la Porte et de la
Prevôté de l'hôtel en consideration
de leurs services et grand age.
La somme de Deux mille
Livres, comprise dans les fonds
ordonnés pour les Gages des
Gardes de la Porte, et de
la Prevôté de l'hôtel cy ——— 2000

Pensions sur les Batimens du Roy.

Pension accordée à trois

67700.

Cy Contre ——— 67700 ⁱⁱ

Ingenieurs des Batimens du Roy en consideration de leurs services et grand age la somme de 2400 ⁱⁱ comprise dans les fonds ordonnés pour les Batimens du Roy ——— 2400.

Pensions sur les Ponts et Chaussées.

Pension accordée à 4 Ingenieurs des Ponts et Chaussées en consideration de leurs services et grand age la somme de 3200 ⁱⁱ comprise dans les fonds ordonnez pour les ponts et Chaussées de France cy ——— 3200

Sur les Turcies et Levées

Pension accordée à un Ingenieur des Turcies et Levées en consideration d'une Blessure qu'il a eu lors de

73300

Cy contre — 73300

la construction du pont de Blois la somme de 800# comprise dans les fonds ordonnés pour les Turcies et Levées cy — 800

Pensions sur l'ordinaire des Guerres.

Pensions accordées à plusieurs officiers de la maison du Roi en considération de leurs services et blessures

Sçavoir

Gardes du Corps	52600#
Gendarmes	22000
Chevaux Legers	18000
	92600

74100.

Cy Contre —— 74100.[ᵗᵗ]

Idem —— 92600.[ᵗᵗ]

Mousquetaires —— 18000

Grenadiers a Cheval —— 6400

Gendarmerie —— 19000

Cent Suisses —— 6000

Gardes francoises et Suisses 68000

Total —— 210000.

laquelle somme est comprise dans les fonds ordonnés pour l'ordinaire des Guerres cy —— 210000

Pensions des officiers Generaux des armées &c.

Pensions accordées à plusieurs Marechaux de france, Lieutenans Generaux, Marechaux de Camp

De l'autre part — 284100

Brigadiers, aydes de camp, et Gouverneurs des Provinces, Commandans en Chef dans les Provinces, Gouverneurs particuliers de Places, Lieutenant de Roy, Majors, aydes Majors &c. desd. Places en consideration de leurs services et blessures, la somme de 446000# comprise dans les fonds ordonnez pour les appointemens desd. officiers cy — 446000

Pensions des accademiees.

Pensions accordées aux anciens accademiciens des differentes accademies Royales du Royaume, Les —

730100

Cy contre ——— 780100# 201.

somme de 42000# comprise dans les fonds ordonnés pour les accademies

Cy — — — 42000

Pensions sur l'Extraord.re des Guerres.

Pensions accordées à plusieurs officiers des troupes en considerãon de leurs services et blessures, la somme de 2.252400#. à cause de Plusieurs Pensions accordées en 1742. au nombre d'officiers de Regiment qui ont soutenu le siège de Prague, laquelle somme est comprise dans les fonds ordonnés pour l'Extraordinaire des Guerres

Cy — — — — 2210400.

2982500.

De l'autre part — 2982500#

Pensions sur l'artillerie.

Pensions accordées à plusieurs officiers d'artillerie en considération de leurs services et blessures la somme de 64800# comprise dans les fonds ordonnés pour cette dépense. cy 64800.

Pensions sur les fortifications.

Pensions accordées à deux ingenieurs des fortifications en considération de leurs services, non compris celles mentionnées dans l'Etat des fortifications la somme de 4000# aussy comprise dans led. Etat des fortifications cy — 4000

3051300

Cy contre. 3051300.

Pensions sur les Marechaussées

Pension accordées à plusieurs Grands Prevôts, autres officiers et Cavaliers des Marechaussées, en consideration de leurs services ou blessures, la somme de 7200.ll comprise dans les fonds ordonnés pour cette Depense cy 7200

Pensions sur la Marine et les Galleres.

Pension accordées à plusieurs officiers Generaux et subalternes de la Marine et des Galleres en consideration de leurs services

3058500

De l'autre part 3058300.ᴴ

ou blessures la somme de
1218300.ᴴ laquelle somme est
comprise dans les fonds ordonnés
pour la Marine et les Galleres
cy — * 1218300.

* Compris les app.ᵗˢ des off.ᶦᵉʳˢ,
soldats, Matelots &c, retirés
chés eux avec la demie paye
pour tenir lieu d'Invalides.

Pensions du Ministere

Pensions accordées à quelques
Secrétaires d'Etat, leurs Veuves, Veuves
des Conseillers d'Etat &c la
somme de 56000.ᴴ comprise dans
les fonds ordonnez pour les
app.ᵗˢ du Ministere cy — 56000

4332800

Cy contre — 4332800.#

Pensions étrangeres.

Pension accordée à plusieurs étrangers qui ont rendu et rendent actuellement service à la france. ensemble les pension accordées aux officiers suisses retirés du service qui sont dans leur patrie et à leurs veuves en considération de leurs services. La somme de 812.600# laquelle est comprise dans les fonds ordonnés pour les appointemens des ambassadeurs à l'article où il est dit, aux mêmes pour affaires secretes et pension étrangeres cy — 812600

Pension des princes et princesses du sang en cette qualité, La

5145400

De l'autre part . 5145400.#

somme de 1912000.# dont les fonds sont ordonnés annuellement et separement dans les Etats de Depenses du Roy . cy . 1912000

Pensions de l'ordre du St. Esprit et de l'ordre de St. Louis.

Pensions accordées aux Chevaliers de l'ordre du St. Esprit, aux Chevaliers de l'ordre de St. Louis, à quelques Chevaliers de l'ordre de S. Lazare et de S.t Michel, la somme de 1636000.# dont les fonds sont ordonnés annuellement et separement dans les Etats de Depenses du Roy. sur laquelle somme il convient deduire celle de 92000.#

7057400

Cy Contre ——— 7057400.ll 207.

pour les Gages des Tresoriers controleurs et autres officiers en charge des ordres du St. Esprit et de St. Louis dont les d. Gages sont inglobez dans les Etats de Depenses du Roy avec les Pensions. Partant reste de Pensions reelles et effectives ——— 1544000.

Pensions sur le Tresor Royal.

Pensions accordées à nombre d'officiers militaires et de la Marine retirés du service, à leurs veuves et filles. Les Pensions accordées aux Seigneurs étrangers retirés en france qui ont abandonné leurs biens

8601400

De l'autre part . — 8601400#

et Patrie pour le service du Roy, et autres Pensions, celles accordées aux Geus de la Religion Pretendüe Réformée convertis à la foy Catholique, ensemble la somme de 2156000# dont les fonds sont ordonnés annuellement et separement dans les Etats de Depenses du Roy. Sur laquelle somme il convient deduire celle de 225600#. pour les Gages des Gardes du Tresor Royal, des Gardes des Registres du Controle General des finances, et des Conservateurs des saisies et oppositions faites au Tresor Royal, dont lesd. Gages sont ingloblés dans les Etats

8601400.

Cy contre ———— 8601400.[4]

des depenses du Roy avec les Pensions. Partant reste de Pensions reelles et effectives la somme de ———— 2930400.

Pensions sur la Bibliotecque du Roy.

Pension accordée à un bibliotequaire de la Bibliotegue du Roy, la somme de 1200.[4] comprise dans les fonds ordonnés pour cette Depense cy ———— 1200.

Pensions sur le Guet de Paris.

Pensions accordées à quelques officiers du Guet de Paris, en

11533000

2.10.

Cy contre — 11533000.^{lt}

consideration des services par eux rendus La somme de 3000.^{lt} qui est comprise dans les fonds ordonnés pour cette dépense cy — — 3000

Pensions sur les Prisons Royales

Pensions accordées à plusieurs officiers de L'Etat major des Chateaux de la Bastille, Vincennes, Pierre en Size, et Ste Marguerite en consideration de leurs services La somme de Quatre mille huit cens Livres comprise dans les fonds ordonnés pour cette Depense cy — — 4800

11540800.

113

Cy contre . . . 11540800.[lt] 2. 11.

Pensions sur l'hotel Royal des Invalides.

Pension accordée à plusieurs officiers de l'Etat Major de l'hôtel Royal des Invalides, et à plusieurs officiers des Compagnies de cet hotel, en consideration de leurs services et blessures. La somme de 18000.[lt] comprise dans les fonds ordonnés pour le suplement des Depenses de cet hotel fondé de revenus à peu prés suffisans pour subvenir à ses Depenses ordinaires cy . . . 18000

Total gnal des Pensions au premier Janvier 1743 } 11558800.[lt]

Observations.

Sur le Total des Pensions de l'autre part montant à		11558800.#
On fait la retenue du Dixième Denier en temps de Paix, comme en temps de Guerre montant à	1155880.	
La Retenue de la Capitaon. au 10.e des Pensions	144485	
Total des retenues au profit du Roy sur les Pensions	1300365.	1300365.
Partant Le Roy est Chargé au premier Janvier 1743 toute deduction faite pour 10.258435.# de Pensions.		10258435.

Plus on retient encore, sçavoir.
3 Deniers pour livre en faveur de l'hôtel Royal des Invalides.
Et 4. deniers pour livre attribués aux Trésoriers chargés du payem.t des Pensions.

Exemple de retenüe

Un Pensionnaire qui joüit de 1000.# de Pension, n'en tire comptant que — 856.# 6.s 8.d

Pension de		1000.# 0. 0.
Retenües		
Dixiéme denier.	100.# 0. 0.	141. 13. 4.
Capitation	12. 10.	
3 Deniers aux Invalides	12. 10.	
4 deniers aux Tresoriers	16. 13. 4	

Partant reste au Pensionnaire — 856 — 6 — 8.

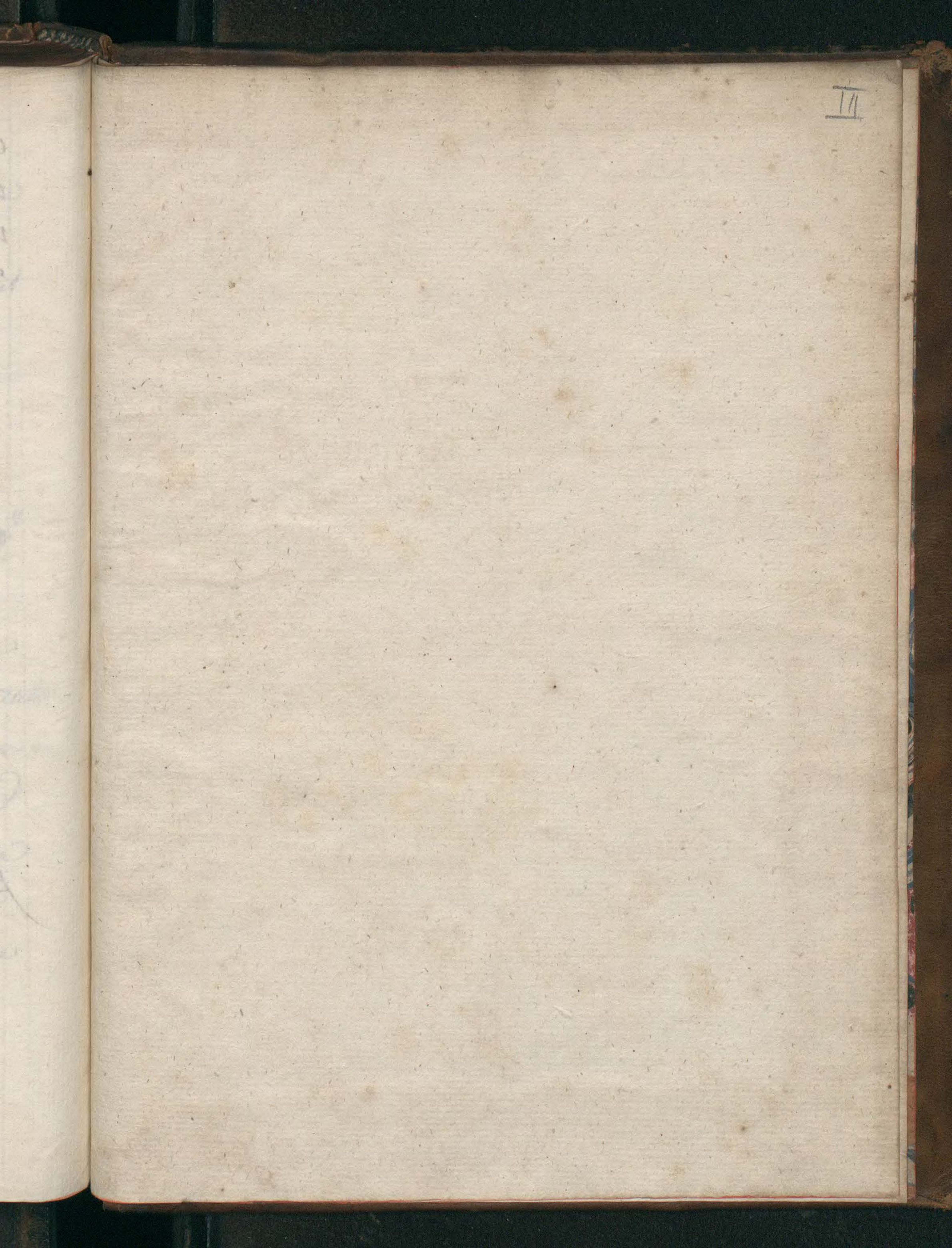
On observera qu'en l'année 1715. qui a été la derniere du Regne de Louis 14. que les Pensions en general assignées sur les differentes affaires du Royaume montoient à environ 21 millions, ce qui fait aujourd'hui une diminution de presque moitié).

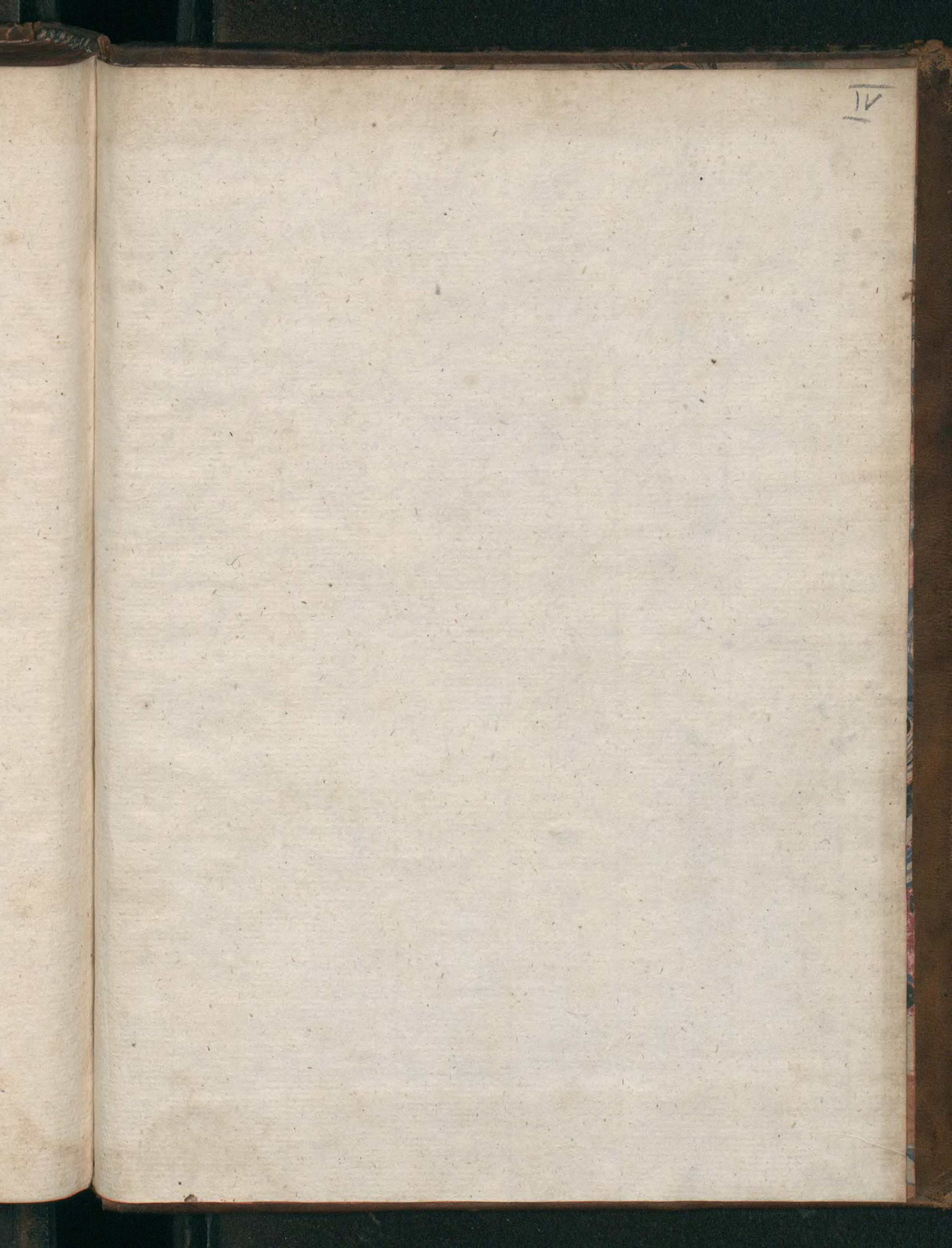
Outre les Pensions cy devant détaillées il y en a encore pour environ 4 à 500000.# accordées à plusieurs officiers et autres personnes assignées sur des Benefices Ecclesiastiques: car par exemple lorsqu'un archeresché, Eveché, abbaye, Prieuré ou autre Benefice est vacant (c'est à dire quelques uns dont les revenus sont trés considerables) S. M. en pourvoit un Ecclesiastique aux conditions qu'il sera chargé sur ce benefice, de tant de Pension chaque

année : mais cette somme de 4 à 500000.^{tt}
n'étant point a la charge du Roy, on
n'en fait ici mention que pour
Memoire.

Ces Pensions sur Benefices n'ont de
retenue que deux sols pour Livre au
profit du Beneficier pour aider à
payer les Decimes, capitations, et
autres taxes de l'eglise de france
pour la part desd. taxes dont son
Benefice est chargé./.

Fin du Memoire
des Pensions
Et de ce Volume.




IV





